

UN NOUVEAU VENT SOUFFLE SUR L'INVESTISSEMENT

# UN RAPPORT DE L'ONU ENCENSE L'ALGÉRIE

*L'Algérie construit une économie solide et diversifiée, attirant des investissements étrangers. Grâce au rythme soutenu des réformes, elle s'impose progressivement comme un acteur clé en Afrique et dans l'espace méditerranéen.*

P.3



EN MATIÈRE DE PRISE EN CHARGE DES RÉFUGIÉS : L'ALGÉRIE, AU CŒUR DE L'HUMANITAIRE

P.4

USINE FIAT ORAN

**L'EXTENSION ENTRE  
DANS LA DERNIÈRE  
LIGNE DROITE**

P.2



NOUVEL ÉLAN BILATÉRAL

**UN REGAIN  
D'INTÉRÊT  
AMÉRICAIN  
POUR ALGER**

*Le WINEP souligne la stabilité institutionnelle de l'Algérie et sa capacité à faire face aux tensions régionales. Le pays y est présenté comme un acteur stratégique majeur en matière de sécurité, bénéficiant d'une position géographique privilégiée.*

P.3

RENTRÉE SOCIALE,  
DESSALEMENT D'EAU  
DE MER, SÉCURITÉ  
ALIMENTAIRE...

## Les grands dossiers du moment sous la loupe de l'Exécutif

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement axée sur plusieurs dossiers prioritaires, notamment la rentrée sociale, le renforcement de l'approvisionnement en eau potable ainsi que la mise en œuvre des mesures liées à la saison estivale. La réunion a permis d'examiner la situation des stations de dessalement d'eau de mer, réalisées dans le cadre du programme national complémentaire initié par le président de la République. Un rapport sur l'état d'avancement des raccordements destinés à améliorer l'alimentation en eau potable dans plusieurs wilayas a également été passé en revue. En préparation de la rentrée sociale 2025-2026, le gouvernement a abordé les préparatifs de la rentrée de la formation professionnelle prévue en octobre. L'accent a été mis sur l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du marché de l'emploi et sur le renforcement de l'encadrement pédagogique. L'Exécutif a en outre étudié les mesures prises pour assurer la disponibilité des fournitures scolaires et des produits de large consommation à des prix accessibles à l'ensemble des citoyens. Sur le plan agricole, un rapport d'étape a été présenté sur l'avancement de la campagne moisson-battage 2025, mettant en avant les ressources mobilisées et les résultats positifs, notamment dans les wilayas du Sud. Les préparatifs de la campagne labours-semailles 2025-2026 ont également été abordés, avec un suivi des mesures prises pour atteindre les objectifs stratégiques en matière de sécurité alimentaire, fixés par le chef de l'État. Enfin, le gouvernement a fait le point sur le déroulement de la saison estivale, en particulier sur les dispositifs d'aménagement mis en œuvre pour assurer le confort des estivants, notamment le renforcement de la sécurité sur les plages autorisées à la baignade.

Y.B.

IMPORTATIONS DE SERVICES

# L'État veut remettre de l'ordre

*Le département de Kamel Rezig est-il en train de muscler le contrôle des importateurs, et donc des importations des biens et des services, ou, à contrario, de mieux réguler le flux des importations et d'assurer une meilleure visibilité de ce qui est importé et de lutter contre la fraude aux importations ?*

Par : Merouane Korso

Il est pour le moins surprenant que le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations intervienne à plusieurs reprises en ce mois de juillet, et à des intervalles rapprochés, ciblant cette fois-ci les importateurs de services. Il est clair que le contrôle se muscle et devient plus exigeant pour les importateurs. Cette fois-ci, les autorités compétentes exigent une nouvelle fois des importateurs de services de présenter leurs documents. Dans une note transmise aux concernés, le département de Kamel Rezig appelle ainsi les importateurs de services à fournir leur « dossier d'importation » au ministère. « Dans le cadre des efforts ayant pour but l'accompagnement, le suivi et l'organisation des activités des opérateurs économiques (personnes morales ou physiques), le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations invite l'ensemble des opérateurs qui effec-



tuent des opérations d'importation de services à déposer leurs dossiers d'importation », indique la note du ministère diffusée via un communiqué mis en ligne sur les réseaux sociaux hier mercredi 16 juillet 2025. Ce dossier devra comporter, selon la même source, « une copie du registre de commerce, la facture proforma », les contrats ou conventions et tout document technique ou administratif en rapport avec le service importé ». En fait, il faut rappeler que, début juillet, le même ministère du Commerce et de la Promotion des exportations avait diffusé une note exigeant le dépôt du programme prévisionnel d'importation pour le deuxième semestre 2025 pour toutes les entreprises effectuant des opérations d'importation pour leurs propres besoins de fonctionnement ou d'équipement. À la mi-juin, également, il avait été exigé des mêmes opérateurs la fourniture d'une liste de documents, dont le bilan fiscal pour l'exercice 2024, les déclarations douanières relatives aux biens importés en 2024 et durant le 1er semestre 2025, les déclarations mensuelles du chiffre d'affaires pour le 1er semestre 2025, la liste des clients, les factures d'électricité, de gaz et d'eau, les sous-livrets des matières premières, du produit final, des ventes et des stocks et l'état des cotisations à la CNAS et à la CAS-NOS. Ces mesures que certains estiment contraignantes, sont-elles en fait un goulot aux importations, qui sont dès lors visées par un contrôle plus strict, ou, au contraire, à mieux débusquer les faux importateurs ? On se rappelle ainsi qu'en date du 9 juillet dernier, le même ministère avait exigé des entreprises qui importent pour le fonctionnement et/ou la production la présentation aux banques d'un document intitulé « programme prévisionnel d'importation pour le second semestre 2025 ». Or, ce document est délivré par le ministère du Commerce et de la promotion des exportations dans l'objectif de lutter contre la nouvelle technique de fraude à l'importation qui prend de l'ampleur. Pour l'obtenir, six étapes sont nécessaires, comme l'a détaillé le département de Kamel Rezig jeudi 10 juillet. Cette mesure, qui est entrée en vigueur mercredi 9

juillet, concerne toutes les entreprises qui importent pour leurs propres besoins des équipements et des matières premières notamment. Le contrôle a priori concerne ainsi toutes les entreprises importatrices qui doivent faire connaître leur programme prévisionnel d'importation pour le second semestre de l'année 2025. Cette opération touche ainsi plus de 300 000 sociétés d'importation, et le ministère semble décidé à débusquer les fraudeurs avec des mesures administratives coercitives. La riposte du gouvernement, dans un contexte de baisse des prix de pétrole et donc de baisse des recettes d'hydrocarbures, vise certains opérateurs qui s'adonnent directement à la revente en l'état des matières premières et intrants importés à des entreprises dans le besoin, mais qui, elles, n'ont pas accès à l'importation de ces matières premières pour faire fonctionner leurs unités de production. Or, dans les faits, les matières premières destinées à la production sont taxées à 5 % dans le cadre de la politique d'encouragement de la production nationale, au lieu de 25 % pour les autres produits. L'écart est significatif et la fraude est flagrante dans le cas de la revente en l'état des matières premières. Selon un expert, "ces nouvelles mesures de contrôle sur les importations renseignent sur la question stratégique que revêt le contrôle du commerce extérieur en Algérie".

M.K.

USINE FIAT ORAN

## L'extension entre dans la dernière ligne droite

Stellantis El Djazair franchit une nouvelle étape dans le développement de son site industriel de Tafraoui. Les travaux d'extension y ont atteint un taux d'avancement de 85 %, avec l'installation des équipements des unités de ferrage et de peinture. "Stellantis El Djazair franchit une nouvelle étape dans le développement de son site industriel de Tafraoui, avec l'atteinte d'un taux d'avancement de 85 % des travaux d'extension CKD (Complete Knocked Down), grâce à l'installation, désormais finalisée, des équipements des unités de ferrage et de peinture", précise Stellantis El Djazair dans un communiqué. Cette progression, "en ligne avec le calendrier initial", marque, selon le communiqué, "une phase clé du projet industriel de Stellantis en Algérie, fondé sur une montée en puissance progressive des capacités de production et d'intégration de l'usine Fiat". L'extension du site industriel est accompagnée

par ailleurs d'un "vaste programme de recrutement, de formation et de certification des ressources humaines algériennes, déployé en partenariat avec les institutions académiques et les centres de formation professionnelle", a fait savoir la même source. Le constructeur a assuré, également, que des centaines de techniciens, ingénieurs et opérateurs sont déjà mobilisés et formés aux standards industriels du groupe, ce qui illustre, a-t-il mentionné, "la volonté de Stellantis de bâtir une filière automobile durable, compétente et ancrée dans le tissu économique algérien". Dans ce contexte, Stellantis El Djazair a réaffirmé "son engagement en faveur de la souveraineté industrielle, de l'emploi qualifié et de la création de valeur en Algérie, tout en poursuivant son ambition de faire du site de Tafraoui un hub stratégique pour la production automobile dans la région Afrique et Moyen-Orient". Notons que l'industrie

automobile algérienne connaît une phase de développement avec plusieurs projets de fabrication et d'assemblage en cours. La demande annuelle de véhicules neufs est estimée à 700 000 unités. Plusieurs usines, notamment celles de JAC Motors et de Jetour, devraient démarrer leur production, avec des projets de diversification vers les véhicules électriques et hybrides. Le parc automobile algérien devrait dépasser les 7 millions de véhicules d'ici à la fin de l'année, avec une demande annuelle de 700 000 véhicules neufs. La montée en puissance des usines se confirme avec, outre Fiat, JAC Motors, une usine de fabrication de voitures touristiques et utilitaires, fruit d'une joint-venture entre JAC et Emin Auto, qui est en construction à Aïn Témouchent. Sa capacité de production est estimée à 100 000 voitures par an, dont 40 % destinées à l'exportation.

Ines B.

L'EXPRESS



Quotidien national  
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)

**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou  
tout autre document et illustration  
adressés ou remis à la Rédaction ne  
sont pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'une réclamation.

UN NOUVEAU VENT SOUFFLE SUR L'INVESTISSEMENT

# Un rapport de l'ONU encense l'Algérie

*L'Algérie construit une économie solide et diversifiée, attirant des investissements étrangers. Grâce au rythme soutenu des réformes, elle s'impose progressivement comme un acteur clé en Afrique et dans l'espace méditerranéen.*

Dans son dernier rapport annuel intitulé « L'investissement mondial dans l'économie numérique », la CNUCED, un organe de l'ONU chargé de promouvoir le commerce international et le développement, a annoncé que les flux des investissements directs étrangers (IDE) vers l'Algérie ont atteint 1,43 milliard de dollars américains en 2025, soit une hausse de 18 % par rapport à l'année précédente, et ce, malgré le contexte mondial turbulent. Selon le rapport, cette performance positive s'explique par plusieurs facteurs, notamment les réformes législatives contenues dans la nouvelle loi relative à l'investissement publiée au Journal officiel n°50 du 28 juillet 2022, qui visent à promouvoir l'attractivité des investissements en Algérie ainsi que la volonté manifeste de l'Algérie de sortir de la dépendance aux hydrocarbures et de diversifier son économie. En effet, l'Algérie a engagé, ces toutes dernières années, une transition ambitieuse vers l'économie numérique, un secteur clé pour diversifier son économie, réduire sa dépendance aux hydrocarbures et créer de nouvelles opportunités d'emploi. Les réformes structu-



rantes initiées, confortées par des mesures incitatives et des avantages accordés aux investisseurs, ont porté leurs fruits et ont comme conséquence directe une hausse significative des IDE dans plusieurs secteurs qui sont actuellement en plein essor. Dans ce rapport, élogieux, faut-il le signaler, les efforts de l'Algérie en matière de renouveau économique sont mis en avant. Il s'agit de toutes les mesures prises pour accroître l'attractivité dans les secteurs industriels, agricole, touristique et celui des énergies renouvelables. La position géographique avantageuse de l'Algérie, qui en fait un hub régional reliant l'Afrique et l'Europe, est également soulignée dans le document, ainsi que les améliorations notables de ses infrastructures, notamment les ports et les projets de transport et d'énergie, qui sont indispensables à la fluidité des échanges commerciaux. Le rapport a également mis en évidence l'existence

d'une volonté politique claire portant sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement par tous les moyens des investissements, ce qui témoigne de la crédibilité de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) auprès des investisseurs étrangers. Le rapport a également évoqué les efforts consentis pour développer des outils et des moyens numériques visant à simplifier les procédures d'investissement, citant en exemple la plateforme numérique de l'investisseur. Il a également évoqué l'adhésion de l'Algérie à des accords continentaux et internationaux, comme la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui devraient renforcer l'attractivité du pays en matière d'opportunités d'exportation vers les marchés africains. La richesse des ressources naturelles et la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, qui sont autant d'éléments favorisant l'attractivité des investis-

sements, ont également été mis en avant dans ce rapport. Ainsi, contrairement aux oiseaux de mauvais augure qui ne cessent de seriner sur les réseaux sociaux de pseudo difficultés économiques actuellement en Algérie, ce rapport de la CNUCED confirme que la tendance économique du pays est positive. Quoique disent ses détracteurs, l'Algérie est en train de bâtir une économie solide, diversifiée, dans un contexte mondial difficile, attirant de plus en plus d'investissements étrangers. À l'allure où vont les réformes économiques, l'Algérie va devenir un acteur clé non seulement dans le paysage africain, mais également dans le pourtour méditerranéen, inspirant d'autres nations à suivre sa voie vers la croissance durable.

Hakim H.

## NOUVEL ÉLAN BILATÉRAL

### Un regain d'intérêt américain pour Alger

Le Washington Institute for Near East Policy (WINEP), l'un des cercles de réflexion les plus influents en matière de politique étrangère aux États-Unis, vient de publier plusieurs notes stratégiques consacrées à la coopération algéro-américaine. Cité par la télévision nationale, ce rapport révèle un intérêt croissant de Washington pour Alger, tant sur les plans sécuritaire, économique qu'éducatif. Les experts du WINEP mettent en avant la stabilité institutionnelle de l'Algérie et sa capacité à faire face aux turbulences régionales. Dans une zone marquée par l'instabilité, l'Algérie est perçue comme un partenaire stratégique majeur, capable de jouer un rôle central dans la sécurité régionale. Le document dont il est question met en avant la position géographique clé de l'Algérie, au carrefour des routes commerciales méditerranéennes. Grâce à son statut de grand

producteur d'énergie en Afrique, le pays est présenté comme un acteur incontournable pour sécuriser et diversifier les approvisionnements énergétiques des États-Unis. Le WINEP met par ailleurs en lumière l'expérience algérienne dans la lutte contre le terrorisme ainsi que son implication dans les initiatives sécuritaires de l'Union africaine. Le pays abrite notamment le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), renforçant son rôle de pilier sécuritaire régional dans les partenariats avec les puissances occidentales. Autre point d'intérêt : la réforme linguistique engagée par Alger, avec l'introduction de l'anglais comme deuxième langue dans l'enseignement. Le WINEP y voit une opportunité culturelle majeure pour les États-Unis et recommande un soutien accru aux programmes éducatifs américains en

Algérie, afin de favoriser un rapprochement à long terme. Dans un autre chapitre, le rapport salue les politiques migratoires inclusives conduites par l'Algérie, notamment envers les migrants subsahariens, et ses efforts en matière de lutte contre la traite des êtres humains. Ces démarches sont présentées comme des signaux positifs, conformes aux attentes des partenaires internationaux. En conclusion, le WINEP insiste sur l'importance de renforcer la coopération sécuritaire avec l'Algérie, tout en identifiant des perspectives économiques prometteuses. Le pays, engagé dans une dynamique de réformes et de diversification, apparaît comme un partenaire ambitieux et fiable, capable d'offrir un terrain fertile pour les entreprises américaines et un levier d'influence stratégique durable.

Y.B.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### L'Algérie change

PAR: AIDA MOUNI

Le dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) consacre un basculement discret mais décisif : en 2024, les investissements directs étrangers (IDE) ont connu une hausse de 18 %, atteignant 1,43 milliard de dollars. Ce chiffre, s'il demeure modeste à l'échelle des grands flux mondiaux, traduit une dynamique nouvelle. Le document, intitulé « l'investissement mondial dans l'économie numérique », souligne que cette progression ne tient pas du hasard. Elle est le fruit d'un faisceau de réformes engagées ces dernières années : refonte du code de l'investissement, simplification des procédures, affirmation d'une volonté de diversification, et surtout, mise en cohérence des infrastructures avec les ambitions affichées. Ports modernisés, chantiers de transport relancés, connexions énergétiques renforcées, autant de signaux qui replacent l'Algérie dans les chaînes logistiques internationales. Mais l'essentiel n'est pas là. Le vrai tournant est mental. Depuis plusieurs décennies, le pays oscillait entre prudence souverainiste et paralysie institutionnelle, miné par une bureaucratie rétive à toute forme d'ouverture. Aujourd'hui, un basculement s'opère : l'État ne se contente plus de décréter des priorités, il cherche à créer un écosystème d'accueil, y compris pour les capitaux étrangers, dans un cadre régulé et politiquement assumé. Ce virage s'inscrit dans un repositionnement géostratégique plus large. L'adhésion active de l'Algérie à la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) signale une volonté de projection continentale, d'ancrage dans une Afrique en transformation. Le marché intérieur algérien, longtemps cloisonné, aspire désormais à devenir une plateforme d'exportation, notamment vers les pays subsahariens. Rien n'est encore joué. Les fragilités structurelles persistent, les résistances internes ne sont pas éteintes, et l'attractivité du pays dépendra aussi de sa capacité à offrir des garanties juridiques stables. Mais ce que révèle le rapport de la CNUCED, au-delà des indicateurs, c'est la lente construction d'un cap. L'Algérie, loin des projecteurs, opère une transition sans fracas, mais avec méthode. Dans un monde saturé d'instabilités, cette constance pourrait devenir un levier de puissance. Reste à savoir si l'Occident, toujours prompt à réduire l'Algérie à ses hydrocarbures et à son passé, saura percevoir cette mue pour ce qu'elle est, un retour sur scène d'un géant du Sud. Un géant à la conquête du réel.

Aïda Mouni

BAYROU DÉVOILE UN  
PLAN BUDGÉTAIRE SOUS  
TENSION

## La France au bord du précipice

Le Premier ministre français, François Bayrou, a présenté ce mardi une feuille de route budgétaire ambitieuse pour l'année 2026, dans l'objectif de réduire le déficit public et d'éviter, selon ses termes, « la dernière station avant l'abîme ». Cette annonce intervient dans un climat politique déjà tendu, marqué par une défiance croissante au sein du Parlement. Lors de son allocution, François Bayrou a multiplié les alertes : « un moment décisif de notre histoire », « chaque seconde, notre dette augmente de 5 000 euros ». Derrière lui, un bandeau portait en lettres capitales l'expression « moment de vérité », soulignant la gravité du contexte. Le chef du gouvernement s'est toutefois voulu résolu : « Il est tard, mais il n'est pas trop tard », a-t-il déclaré, appelant à agir « vite, avec force, justice et équité ». La priorité du plan repose sur la réduction du déficit à 4,6 % du PIB en 2026, contre 5,8 % en 2024. L'effort budgétaire global s'élèvera à 43,8 milliards d'euros, en hausse par rapport aux 40 milliards annoncés précédemment. Cette révision tient notamment compte de la demande du président de la République d'augmenter de 3,5 milliards d'euros le budget de la Défense dans un contexte géopolitique tendu. Parmi les mesures emblématiques figure la suppression de deux jours fériés, le lundi de Pâques et le 8 mai. Le Premier ministre a estimé que « le lundi après Pâques ne revêt aucune signification religieuse », bien qu'il soit reconnu comme jour férié dans plus de 100 pays. Quant au 8 mai, il a rappelé que cette date est devenue commémorative en 1946, puis fériée de 1953 à 1959, avant d'être rétablie comme jour chômé par François Mitterrand en 1981. Bayrou s'est toutefois dit disposé à examiner d'autres propositions alternatives. Le plan prévoit également une « année blanche » pour les prestations sociales. Les retraites ne seront pas revalorisées en fonction de l'inflation. Les exonérations fiscales accordées aux retraités sur les dépenses liées au travail seront supprimées. Le barème de l'impôt sur le revenu ainsi que la contribution sociale généralisée seront gelés, ce qui entraînera une hausse mécanique de la pression fiscale. Autre mesure annoncée, la création d'une « contribution solidaire » à destination des foyers les plus aisés. Bayrou a insisté sur le fait que « l'effort de la nation doit être équitable ». Cette contribution concernera les revenus les plus élevés et s'accompagnera d'une réforme des avantages fiscaux et sociaux jugés inefficaces, notamment ceux bénéficiant aux grandes entreprises et aux ménages riches. François Bayrou a reconnu que ce programme pourrait exposer son gouvernement à une « menace de censure parlementaire ». Les débats à venir à l'automne prochain et les éventuelles motions de censure détermineront le sort de son exécutif.

Aïda Mouni

EN MATIÈRE DE PRISE EN CHARGE DES RÉFUGIÉS

## L'Algérie, au cœur de l'humanitaire

*Le pays a toujours soutenu les réfugiés, en leur garantissant protection et assistance, tout en appuyant activement les actions du HCR, estimant que la crise des réfugiés exige un engagement sérieux, constant et coordonné.*

La représentante de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie, Lalini Veerassamy, a salué les efforts considérables déployés par l'Algérie en matière de prise en charge des réfugiés, notamment sur le plan médical, la qualifiant de véritable modèle d'humanité, comme l'indique un communiqué du ministère de la Santé rendu public hier. Reçue par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, Mme Veerassamy a salué les efforts remarquables de l'Algérie en faveur des réfugiés, en particulier sur le plan médical, qualifiant le pays d'exemple vivant d'humanisme et soulignant l'efficacité des mesures mises en œuvre pour garantir l'accès aux soins à des ressortissants de différentes nationalités. Cette rencontre, qui s'est tenue mardi soir au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale, a été une occasion importante pour passer en revue les programmes de coopération existants entre le secteur de la santé et l'OIM, et pour discuter des moyens de renforcer et d'élargir ce partenariat en vue d'améliorer la prise en charge sanitaire des réfugiés. À cette occasion, le ministre de la Santé a présenté un exposé détaillé sur les efforts de l'Algérie visant à fournir des soins de santé aux réfugiés, soulignant



que le pays assure un appui logistique et humanitaire conséquent afin de garantir l'accès aux traitements et aux services médicaux de base dans ses établissements de santé à l'ensemble des réfugiés présents sur son territoire. Dans ce même contexte, Saihi a insisté sur l'importance de créer un centre international de vaccination et de lutte contre les maladies tropicales en Algérie, qui offrirait des services essentiels tels que la vaccination et le traitement de ces maladies, notamment au profit des pays de la région sahélienne. À ce propos, la représentante de l'OIM a propo-

sé le soutien technique et logistique de l'organisation, ainsi que son expertise médicale, dans le but de réduire la propagation des maladies infectieuses parmi les réfugiés et de limiter les risques de transmission, affirmant la disponibilité de l'OIM à renforcer la coopération dans le domaine de la santé. En conclusion, le ministre a exprimé la volonté de l'Algérie de collaborer avec les organisations internationales dans ce domaine, saluant cette approche humanitaire qui vise à améliorer les conditions des réfugiés et à leur garantir une prise en charge médicale dans un esprit

de solidarité internationale. Fidèle à ses principes, l'Algérie a toujours soutenu les réfugiés, en leur garantissant protection et assistance, tout en appuyant activement les actions du HCR. Elle estime que la crise des réfugiés exige un engagement sérieux, constant et coordonné. Pour notre pays, la prévention reste la voie la plus efficace pour freiner les flux migratoires à l'origine de cette crise, en agissant notamment sur les causes profondes, telles que les conflits armés, l'occupation étrangère et le sous-développement.

Y.S

IL A PERDU PRÈS DE 40 KILOGRAMMES DEPUIS SON ARRESTATION

## Le calvaire du Dr Hossam Abu Safiya en détention

L'avocate palestinienne Ghaida Ghanem Qassem a pu rendre visite, il y a quelques jours, au Dr Hossam Abu Safiya, détenu par les autorités d'occupation israéliennes. Son témoignage dresse un constat alarmant sur l'état de santé et les conditions de détention du pédiatre. Selon Me Qassem, Dr Abu Safiya a perdu près de 40 kilogrammes depuis son arrestation. Il pesait environ 100 kg à son entrée en détention et n'en pèse plus que

60 aujourd'hui. Cette perte de poids drastique s'accompagne de sévères atteintes physiques. Il a été violemment battu pendant environ trente minutes, notamment au niveau de la cage thoracique, du visage, de la tête et du cou. La situation médicale du détenu est jugée préoccupante. Il souffre d'arythmie cardiaque, un trouble qui nécessite un suivi et des soins spécifiques. Malgré cela, les colons israéliens continuent de lui refuser

tout traitement, ne lui permettant ni l'accès aux médicaments ni la consultation d'un médecin spécialiste. Dr Abu Safiya est toujours vêtu de ses habits d'hiver, alors même que les conditions climatiques ont changé. Il est maintenu dans une cellule souterraine, totalement privée de lumière naturelle. À cela s'ajoutent la faim, l'isolement prolongé et des conditions de détention qualifiées de cruelles. La situation du Dr Abu Safiya

s'inscrit dans un contexte plus large de détention arbitraire de médecins, de soignants et de civils palestiniens, dont les droits fondamentaux sont bafoués. Plusieurs ONG et organisations de défense des droits humains réclament une intervention urgente pour faire cesser ces violations et permettre un accès immédiat aux soins pour les détenus.

Karima Baba Aissa

## Silence complice de l'UE face au génocide à Gaza

Hier, les dirigeants européens se sont réunis... pour ne rien décider. rabais Aucune condamnation de Netanyahu. Aucune sanction. Aucun embargo. Rien. Alors même qu'un rapport officiel de l'Union documente des crimes de guerre israéliens (attaques contre les civils, destruction d'hôpitaux, usage de la faim comme arme, etc.), l'UE persiste à protéger l'entité sioniste. Elle continue de financer

son économie via l'accord d'association et lui verse plus d'un milliard d'euros dans le cadre du programme Horizon Europe. Aucun gel, aucun audit, aucun embargo sur les armes. Cette inaction fait d'elle une complice. En octobre se tiendra un nouveau Conseil européen. Combien de Palestiniens auront encore été tués d'ici là ?

A. M.

44<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT SHELTER AFRIQUE

# L'Algérie, modèle continental de l'habitat

*Les participants aux AGA de Shelter Afrique sont sur la même longueur d'onde. Ils étaient nombreux à plaider pour « l'utilisation des matériaux locaux pour les projets de construction et à diversifier les mécanismes de financement dans le secteur de l'habitat » sur le continent, dont la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Selma Malika Haddadi.*

Par Meriem Kaci

Après le DG de la Banque de développement ShafDB, Thierno Habib Hann, et la présidente du conseil d'administration de l'institution panafricaine de financement, Chii Akporji, la vice-présidente de la Commission de l'UA, Mme Haddadi, a appelé à son tour, mardi dernier, les pays africains à renforcer davantage « l'utilisation des matériaux locaux » dans les projets de construction et à « diversifier les mécanismes de financement dans le secteur de l'habitat ». À l'ouverture des séances de débat dans le cadre des travaux de la 44<sup>e</sup> Assemblée générale de la Banque de développement Shelter Afrique (ShafDB), qui prennent fin aujourd'hui, Mme Haddadi a insisté sur trois principales priorités exigeant une intervention urgente au niveau continental, à savoir l'élargissement du financement du logement abordable, le soutien aux industries locales des matériaux de construction et le renforcement de la gouvernance et des bases de données foncières. Dans ce contexte, la responsable africaine a plaidé pour l'élargissement des fonds de logements nationaux, des garanties de l'État et des instruments de financement vert comme solutions pour le financement du logement abordable à grande échelle. Elle a également souligné la nécessité de réduire le recours aux matériaux importés et aux entrepreneurs étrangers, appelant à soutenir les industries locales, notamment celles portées par les start-up, les jeunes et les femmes, et à activer la coopération intra-africaine dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). S'agissant de la gouvernance foncière, Mme Haddadi a souligné que la fourniture de données fiables était une condition sine qua non pour drainer les investissements, exhortant à tirer parti de l'initiative « Politique foncière en Afrique » en tant qu'outil de modernisation des systèmes d'enregistrement de la propriété foncière, de numérisation des données et de garantie des droits de propriété de manière équitable, mais aussi à encourager une planification urbaine intégrée. À cet égard, la responsable a exhorté la Banque Shelter Afrique et ses partenaires à renforcer leur appui aux pays africains pour mettre en place des systèmes de logement efficaces, transparents et inclusifs,



soulignant que « les défis collectifs actuels exigent une redéfinition du rôle de la Banque pour qu'il soit plus audacieux et ambitieux, et largement influent au niveau continental ». Elle a également appelé à élargir le soutien de la Banque aux pays vulnérables et à ceux sortant de conflits, tout en encourageant l'adoption de modèles de logements écoSmart et éco-responsables, et en accompagnant les États membres dans le développement de projets de logement finançables.

**LE RÔLE DE L'ALGÉRIE SUR LA SCÈNE CONTINENTALE N'EST PLUS À DÉMONTRER**  
La vice-présidente de la commission de l'UA a qualifié de « pionnière » l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, vu sa forte dynamique, comme en témoignent les chiffres officiels, ce qui reflète l'efficacité des politiques gouvernementales adoptées. La responsable a également qualifié la politique algérienne relative à l'habitat et à l'urbanisme « d'intégrée, diversifiée et durable », une politique, dit-elle, qui répond aux besoins des différentes catégories de la société à tra-

vers des formules de financement efficaces et diversifiées, ce qui en fait un modèle à suivre aux niveaux régional et continental. Elle a dans ce sens appelé à « partager l'expérience algérienne » avec d'autres pays africains à travers les cadres fournis par l'Union africaine (UA), notamment dans le cadre du Forum urbain africain prévu cette année. Elle a par ailleurs affirmé que les initiatives de développement lancées par l'Algérie au profit des pays africains traduisaient la dimension continentale de ses politiques et renforçaient sa position en tant que partenaire clé dans les efforts de développement au niveau du continent. « L'Algérie joue un rôle pivot sur la scène continentale, soulignant que ce rôle n'est plus à démontrer au vu des multiples initiatives lancées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les capacités des États membres de l'UA dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle ainsi que de l'échange des expertises, notamment dans des secteurs tels que l'agriculture et l'énergie. » C'est ce qui justifie d'ailleurs la décision de M. Tebboune

d'allouer un (1) milliard de dollars en faveur de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACISD), dont le financement est destiné à soutenir des projets de développement à caractère social et économique dans les pays africains, avec une priorité particulière pour les secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures, a-t-elle précisé. L'Algérie a souligné qu'elle avait toujours contribué à la promotion de solutions africaines et pacifiques aux problèmes du continent, estimant que la vision actuelle de l'UA reposait sur la relation étroite entre paix, sécurité et développement. Dans ce cadre, elle a affirmé que la nouvelle direction de la Commission s'emploie à concrétiser cette approche à travers le renforcement du rôle de l'UA dans l'appui aux processus de développement, comme moyen pour instaurer la paix et la sécurité sur le continent, conformément aux aspirations des États membres à une vision plus efficace dans ce domaine, réaffirmant l'engagement de l'Algérie à « contribuer activement à la défense des intérêts communs de l'Afrique dans toutes leurs dimensions ».

## POUR RELEVER LES DÉFIS LIÉS AU LOGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT URBAIN ShafDB et la BAD signent un mémorandum d'entente

Shelter Afrique Development Bank (ShafDB) et le groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ont signé un mémorandum d'entente, mardi dernier à Alger, dans le but de relever les défis sur le continent africain. Ce mémorandum vise à renforcer la coopération entre les deux parties pour répondre aux préoccupations de l'habitat et du développement urbain en Afrique, dans un cadre qui repose sur la bonne gouvernance. Le mémorandum couvre plusieurs domaines, notamment le soutien aux réformes qui aident les gouvernements à

faciliter les politiques foncières, notamment en ce qui concerne les permis fonciers et les cadres réglementaires, la promotion de projets de logements intelligents et respectueux de l'environnement à travers l'intégration de sources d'énergie renouvelable et l'utilisation de matériaux de construction résistants aux risques, et l'assistance technique pour la préparation de projets finançables dans les villes africaines. Le mémorandum porte sur la recherche de mécanismes de financement et d'investissement innovants comme les fonds de

financement du logement urbain, les mécanismes de partage des risques et les plateformes numériques pour la mobilisation des capitaux, et sur le développement de programmes de formation communs pour construire les capacités des intervenants dans la chaîne de valeurs du secteur de l'habitat. Pour le DG de la ShafDB, Thierno-Habib Hann, ce mémorandum reflétait la confiance de la BAD en ShafDB et le rôle clé dont cette dernière sera investie à l'avenir, exprimant la volonté de son établissement à concrétiser ce partenariat et

à permettre aux pays membres d'en profiter. De son côté, le responsable des portefeuilles à la BAD, Dennis Ansah, a souligné que le lancement effectif de la coopération entre les deux entreprises financières s'est fait via les deux principales initiatives, en l'occurrence le fonds de développement urbain et municipal pour lequel une enveloppe de l'ordre de 500 000 dollars a été allouée à titre de financement technique, et le programme de logements pour les travailleurs, parrainé par les deux entreprises.

INDUSTRIE

# Une délégation parlementaire du Sud chez Ghrieb

Le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, a reçu mardi au siège du ministère une délégation parlementaire des wilayas du sud, conduite par le président de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Henouni, accompagné d'un nombre de députés, a indiqué un communiqué du ministère. Il s'agit d'Abderrahmane Salhi, député de la wilaya de Ouargla, de Habnassi Mouloud, député de la wilaya de Tamanrasset, et de Mohamed Manssouri, député de la wilaya d'Ain Guezzam, ajoute le communiqué. La rencontre a porté sur l'état du développement industriel dans le sud, la délégation parlementaire ayant passé en revue une série de préoccupations relatives au foncier industriel, à l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME) et à l'amélioration des infrastructures de base de soutien à l'investissement. Le ministre a affirmé, à cette occasion, l'engagement de son secteur à soutenir les efforts du développement local, notamment dans les wilayas du sud, à travers l'activation des mécanismes de soutien et la facilitation des mesures au profit des investisseurs dans le cadre d'une approche de développement globale et équilibrée.

SONELGAZ

# Nouveau pic de consommation d'électricité

Le groupe Sonelgaz, par le biais de sa filiale Sonelgaz – Transport et opérateur système, a enregistré, mardi à 13 h 56, un nouveau pic record de consommation nationale d'énergie électrique atteignant 19.994 mégawatts, indique un communiqué du groupe. "Ce pic est dû à la canicule enregistrée dans plusieurs wilayas du pays, accompagnée de niveaux élevés d'humidité notamment au niveau du littoral et des régions de l'intérieur du pays", précise la même source. "Il s'agit du deuxième pic enregistré durant cette semaine, ce qui reflète la pression énorme sur le réseau national d'électricité en raison des conditions climatiques exceptionnelles", ajoute le communiqué. En dépit de la forte demande enregistrée, Sonelgaz affirme continuer à satisfaire la demande nationale efficacement tout en poursuivant l'exportation d'électricité vers la Tunisie sans interruption, ce qui traduit la résilience et la stabilité du système d'électricité national.

SES ÉQUIPES ENCHAÎNENT LES SUCCÈS

# Naftal à l'honneur dans la capitale

*Naftal rend hommage à ses équipes qui ont réussi la mise en œuvre des projets qui concernent l'abaissement du niveau du pipeline GPL à Oued El Harrach et le projet de déviation du pipeline GPL à la Promenade des Sablettes, pour leur professionnalisme remarquable et leurs réalisations mémorables.*

"Le Président-directeur général (Pdg) de Naftal, M. Djamel Cherdoud, accompagné de M. Abdelhak Omrani, Secrétaire général du syndicat nationale, aux côtés d'un représentant du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables de la wilaya d'Alger, du conseiller principal du président-directeur général de Cosider canalisation, en présence aussi du capitaine du navire Hassi Touareg de Hyproc Shipping, a assisté à la cérémonie organisée en l'honneur des équipes en charge de la mise en œuvre de deux importants projets structurants à Alger qui concernent l'abaissement du niveau du pipeline GPL à Oued El Harrach et le projet de déviation du pipeline GPL à la Promenade des Sablettes", indique Naftal sur sa page officielle facebook.

Dans son allocution d'ouverture, le PDG de Naftal a exprimé sa fierté pour les réalisations accomplies, soulignant que cette réunion s'inscrit dans le cadre de la valorisation des efforts et de l'instauration d'une culture de valorisation au sein de Naftal, une tradition qui témoigne de la reconnaissance du professionnalisme et de la rigueur qui caractérisent la performance des équipes de l'entreprise. Il a également souligné le professionnalisme démontré dans la mise en œuvre de ces projets, qui reflète l'engagement continu de l'entreprise à développer ses installations et à améliorer la préparation de



ses réseaux énergétiques, en pleine conformité avec les objectifs de sécurité énergétique et de sûreté technique. M. Cherdoud a également saisi l'occasion pour féliciter Cosider Canalisation, partenaire de Naftal dans ces projets, pour son professionnalisme et son engagement dans l'exécution des tâches qui lui ont été confiées. "De son côté, le secrétaire général du syndicat national a exprimé ses sincères remerciements aux équipes de Naftal et à tous ceux qui ont contribué, directement ou indirectement, à la réalisation de ces projets d'envergure, notamment à la société Cosi-

der canalisation", ajoute Naftal. "À la fin de la cérémonie, le PDG de Naftal, le secrétaire général du syndicat et les participants officiels ont honoré tous ceux qui ont contribué à l'achèvement et au succès de ces deux projets, y compris les ingénieurs, les techniciens et les administrateurs, en reconnaissance de leurs efforts et de leur contribution efficace à la réalisation de cette initiative unique", conclut-on. Notons que le projet d'abaissement du pipeline de GPL à Oued El Harrach fait partie d'un projet plus vaste d'aménagement et de dépollution de l'oued, visant à le rendre navi-

gable et à améliorer son environnement. Ce projet spécifique consiste à enfouir le pipeline sous l'oued pour permettre son aménagement et sa future navigabilité. Le projet de déviation du pipeline de GPL (gaz de pétrole liquéfié) à la Promenade des Sablettes vise à déplacer une canalisation existante pour permettre l'aménagement de cet espace. Ce projet, mené par Naftal, s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la façade maritime d'Alger et vise à améliorer l'exploitation de la zone des Sablettes.

Inès B.

HYDROCARBURES

# ExxonMobil élargit ses ambitions en Algérie

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu mardi à Alger une délégation de la société pétrolière et gazière américaine ExxonMobil, conduite par le vice-président de la compagnie, M. Harker, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine des hydrocarbures, indique un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre des concertations en cours entre la société américaine, le groupe Sonatrach et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures ALNAFT, dans le sillage de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à valoriser le domaine minier des hydrocarbures à travers le soutien aux capacités d'exploration et l'augmentation des

réserves et de la production du pétrole et du gaz, pour renforcer la sécurité énergétique et appuyer l'orientation de l'Algérie vers les marchés extérieurs. La rencontre a été l'occasion pour les deux parties d'échanger des vues sur l'état et les perspectives de la coopération entre ExxonMobil, le groupe Sonatrach et ALNAFT, notamment dans le secteur amont pour le pétrole et le gaz, précise le communiqué. L'accent a, en outre, été mis sur l'importance de poursuivre les concertations techniques en cours, afin de parvenir à un accord final concernant les contrats d'hydrocarbures, en vue de sceller des partenariats énergétiques solides et durables entre les deux parties. À cette occasion, M. Arkab a évoqué les opportunités d'investissement prometteuses offertes par le secteur de l'énergie en Algérie, notam-

ment dans les domaines de la prospection, du développement et de l'exploitation, réaffirmant l'engagement du secteur à encourager les investissements productifs à travers des projets contribuant au renforcement des capacités de production et de transformation, et à l'élargissement des exportations énergétiques, tout en satisfaisant la demande nationale. Le ministre d'État a souligné, dans ce sens, la volonté de l'Algérie de garantir un climat de partenariat propice, pour réussir les investissements et consolider la confiance mutuelle avec les partenaires internationaux, en accordant les facilités nécessaires, en établissant une coopération basée sur l'échange d'expériences, en assurant le transfert de technologie et en adoptant l'innovation dans les domaines de la prospection, de la produc-

tion et de la durabilité. De son côté, le vice-président d'ExxonMobil a affirmé l'intérêt de la société pour l'élargissement de ses activités sur le marché algérien, saluant le climat des affaires favorable ainsi que la relation de confiance marquant la coopération avec le groupe Sonatrach. Il a également réaffirmé la volonté d'ExxonMobil de poursuivre les concertations en cours, en vue de finaliser les contrats prévus avec Sonatrach et ALNAFT, ce qui permettra le lancement de projets d'investissement stratégiques à long terme, à même de renforcer les capacités de production nationale, de soutenir la sécurité énergétique, de propulser les exportations et de promouvoir le contenu local à travers l'intégration des compétences nationales, selon la même source.

POUR UN TOURISME CONNECTÉ

# L'Algérie s'allie à la Chine

Un accord-cadre de coopération dans le domaine du développement et de la promotion numériques des produits et des services touristiques et hôteliers a été signé, à Alger, entre le groupe Hôtellerie-Tourisme et Thermalisme (HTT) et la compagnie aérienne chinoise Xiamen Airlines (Xiamen Airlines International Travel Service CO. LTD), selon l'APS.

La cérémonie de signature, qui s'est déroulée à l'hôtel El Djazair, a été présidée par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, en présence de membres du gouvernement, de cadres supérieurs de l'État et d'ambassadeurs accrédités en Algérie, et ce, dans le cadre de la 24<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV 2025), qui s'est clôturée mardi. Mme Meddahi a affirmé, dans ce contexte, que la signature de cet accord-cadre avec la République populaire de Chine intervient "en phase avec nos efforts et notre approche de numérisation du secteur touristique devenue un défi stratégique et ce, dans le cadre de la concrétisation de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la nécessité de généraliser la numérisation dans tous les secteurs, d'autant plus que le grand potentiel touristique de l'Algérie exige une promotion touristique numérique digne de sa réputation". Cet accord s'inscrit également, selon la ministre, "dans le cadre de la volonté continue qui nous anime à chaque occasion officielle de renforcer les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine touristique, notamment à la faveur des excellentes relations algéro-chinoises, empreintes d'amitié et d'entente, conformément à la volonté politique exprimée par les dirigeants des deux pays". Pour la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, cette signature "vient s'ajouter au capital de la coopération fructueuse établie dans le domaine du tourisme avec le partenaire chinois, après les axes concrétisés avec ce dernier, sous la supervision des services du ministère des Affaires étrangères, de la



Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines". L'ambassadeur chinois en Algérie, M. Dong Guangli, s'est félicité, pour sa part, du niveau des relations algéro-chinoises, à la lumière de la volonté des deux pays de les développer et de les promouvoir dans divers domaines, y compris les domaines culturel et touristique qui se veut, a-t-il dit, un catalyseur puissant et efficace pour développer l'économie des deux pays, au mieux de leurs intérêts communs. Le diplomate chinois a également rappelé les atouts touristiques, culturels et patrimoniaux dont regorge l'Algérie, affirmant que le tourisme est étroitement lié à la culture. S'agissant des résultats de la 24<sup>e</sup> édition du SITEV, Mme Meddahi a précisé que le salon avait connu une participation "qualitative", avec 340 exposants de 27 pays frères et amis et 38 start-up spécialisées dans le domaine de la numérisation des services touristiques, en sus de l'accompagnement d'un nombre

considérable d'entreprises et d'organismes nationaux relevant de secteurs en lien avec l'activité touristique (compagnies aériennes, aéroport d'Alger, entreprises de transport urbain, compagnies d'assurance). Outre des départements ministériels, il s'agit aussi d'une forte participation d'artisans algériens et internationaux à ce salon en vue d'exposer leurs créations artisanales exprimant la richesse culturelle et patrimoniale. Le salon a été ponctué par la remise de prix honorifiques aux meilleurs participants à cet événement. Le prix du meilleur pavillon algérien en termes de design a été attribué au ministère de la Culture et des Arts, tandis que le prix du pavillon le plus innovant a été décerné à la compagnie Air Algérie. Le prix du pavillon le plus attractif a été décroché par une start-up de la wilaya de Batna, et celui du meilleur pavillon étranger est revenu à la République populaire de Chine. La Palestine a également

obtenu un prix spécial (pavillon du Courage et de la Persévérance), tout comme la République arabe sahraouie démocratique (RASD), également récompensée par un prix spécial. Par ailleurs, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a attribué le prix de la meilleure application touristique au pavillon Fennec Booking, le prix de la meilleure solution numérique à une startup de la wilaya de Djanet, et un autre prix a été remis à la troupe El Waha de la commune de Brezina (El Bayadh). La 24<sup>e</sup> édition du SITEV, organisée du 12 au 15 juillet, sous le slogan "Voyagez au cœur de l'Algérie et profitez d'un tourisme authentique et d'une civilisation millénaire", a constitué, selon les organisateurs, une véritable opportunité pour renforcer les partenariats et encourager l'échange d'expériences et l'investissement dans un secteur considéré comme un véritable levier du développement économique.

Ines B.

SEEAL

## 14 ans de conformité et de nouvelles ambitions ISO

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé hier avoir maintenu avec succès sa certification ISO 9001 pour la quatorzième année consécutive et renouvelé l'accréditation de son laboratoire central selon la norme ISO 17025 pour la dixième année, confirmant son engagement continu à développer les services publics dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. La société a confirmé, dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, que ses équipes techniques, opérationnelles et administratives ont passé avec succès l'audit de suivi mené par le Bureau de conformité Vera, accrédité par l'Autorité algérienne d'accréditation (ALGERAC), les 13 et 14 juillet 2025, sans enregistrer aucune non-conformité aux normes. Ceci témoigne de l'efficacité du système de gestion de la qualité de l'établissement. Dans un contexte parallèle, SEAAL a pu renouveler l'accréditation de son laboratoire central selon la norme ISO 17025, suite à un audit de l'Autorité algérienne d'Accréditation les 23 et 24 avril 2025. Cette accréditation porte sur 43 paramètres physico-chimiques et microbiologiques, couvrant les analyses des eaux potables et usées, en plus des prélèvements et des mesures sur le terrain. SEAAL a indiqué que ces certifications assurent la continuité de la prestation du service public conformément aux normes internationales, tout en renforçant la confiance des citoyens dans la qualité de l'eau distribuée et en répondant efficacement à leurs préoccupations. À l'avenir, l'organisation ambitionne de développer son système de gestion de la qualité en un système de gestion intégré intégrant sept autres normes ISO : 14001 (environnement), 21001 (éducation), 37001 (lutte contre la corruption), 45001 (sécurité au travail), 31000 (gestion des risques), 26000 (responsabilité sociale) et 51000 (gestion de l'énergie). Elle vise également à accréditer tous les laboratoires de traitement des eaux et des stations d'épuration. Ces réalisations confirment l'engagement indéfectible de SEAAL à fournir des services de qualité qui contribuent au développement durable du secteur des ressources en eau et répondent aux aspirations des citoyens à des services publics de qualité.

I.B.

L'OPEP L'INDIQUE DANS SON DERNIER RAPPORT.

## La production pétrolière algérienne de nouveau en hausse

Un récent rapport mensuel publié par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sur son site web a révélé une nouvelle hausse de la production pétrolière algérienne pour le troisième mois consécutif, conformément aux accords conclus par l'OPEP+. Selon ce même rapport, la production pétrolière algérienne a atteint 927 000 barils par jour (b/j) en juin, soit une hausse de 7 000 b/j par rapport à mai et de 15 000 b/j par rapport à avril. Selon la même source, la production pétrolière moyenne algérienne a atteint 909 000 b/j au premier trimestre 2025 et 908 000 b/j au quatrième trimestre 2024.

L'Algérie devrait enregistrer une nouvelle hausse de sa production le mois prochain, conformément aux accords de l'OPEP+, pour atteindre 948 000 b/j. En 2023, la production pétrolière de l'Algérie a atteint 973 000 barils par jour, tirée par les turbulences du marché résultant de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et de la décision de l'Union européenne d'abandonner les importations de pétrole russe. Par ailleurs, et selon la plateforme spécialisée Ettaqa, une entreprise chinoise a remporté un important contrat pour le développement d'un gisement gazier algérien, d'une valeur pouvant atteindre 855 millions de dollars, selon les infor-

mations sectorielles publiées par la plateforme énergétique basée à Washington. La société chinoise Jereh Oil & Gas Engineering Company (JEOG) a signé un contrat avec la société algérienne Sonatrach pour le développement du gisement de Rhourde Enns, dans le sud-est de l'Algérie. Dans le cadre de cet accord, Jereh construira une nouvelle station de compression de gaz sur le gisement de Rhourde Enns et développera l'infrastructure de pipeline associée. L'action Jereh Group, la société mère, a progressé suite à l'annonce de l'accord avec Sonatrach pour le développement du gisement gazier, dont les réserves

sont estimées à environ 13 000 milliards de pieds cubes. L'action Jereh a bondi de 3,7 % à 35,19 yuans chinois (4,90 dollars) par action jeudi 10 juillet 2025 à midi, après avoir progressé de 5,4 % auparavant, selon les chiffres consultés par la plateforme énergétique spécialisée. Jereh Oil and Gas Engineering construira une station de surpression de gaz naturel sur le champ de Rhourde Enns et développera et rénovera les pipelines associés, a annoncé la société mère mercredi 9 juillet 2025, citant une lettre d'attribution de Sonatrach, maître d'ouvrage du projet.

Inès B.

NÂAMA

# Ain Sefra : plus d'un milliard Da pour la protection de la ville contre les inondations

*"L'État prendra en charge l'ensemble des opérations de protection de la région contre les inondations, et les travaux concernant tous les sites menacés" a affirmé Lounes Bouzegza, wali de Naama. Et d'ajouter "L'enveloppe financière permettra de lancer des projets de la ville de Ain-Sefra contre les inondations ainsi que les zones voisines de Moghrar, Djeniène-Bourezg et Sfisifa".*

Une enveloppe financière de 1,2 milliard de dinars a été allouée pour le lancement de la première phase du programme d'urgence visant à protéger la région de Ain Sefra, dans la wilaya de Naâma, contre les risques d'inondations, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Cette dotation budgétaire permettra de lancer des projets de protection de la ville de Ain-Sefra contre les inondations, selon la même source, indiquant qu'il s'agit de la première tranche financée par le ministère de l'Hydraulique dans le cadre d'un programme d'urgence destiné à concrétiser des solutions durables face aux risques d'inondations auxquels sont exposées la ville de Ain Sefra ainsi que les zones avoisinantes, Moghrar, Djeniène-Bourezg et Sfisifa notamment. A l'occasion d'une présentation technique de l'étude de protection de la région de Ain Sefra contre les inondations, a été assurée par M. Derrour Abdessamed, représentant d'un groupement de bureaux d'études composé de trois entreprises publiques, et réalisée en coordination avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL). A l'issue de cette présentation, le wali de



Naâma, Lounès Bouzegza, a affirmé que l'Etat prendra en charge l'ensemble des opérations nécessaires pour protéger cette région contre les inondations, ajoutant que les travaux concernent tous les sites menacés. Cette étude technique prévoit plusieurs actions, notamment la mise en place de stations d'alerte précoce

contre les crues, la construction de retenues collinaires et de petits barrages, l'aménagement des voies d'écoulement des eaux pluviales depuis les hauteurs vers les bassins naturels, ainsi que des campagnes de reboisement le long des oueds. Au cours de la même séance, le chef de l'exécutif local a également écou-

té les propositions des membres de l'association du quartier "1er-Novembre" du centre-ville de Ain Sefra concernant la réalisation de structures de services et l'aménagement du quartier. Il a assuré que "toutes les insuffisances recensées seront prises en charge progressivement", a-t-on fait savoir de la même source.

EL-MENIAA

## Lancement Les travaux de renforcement de l'axe El-Meniaa- Ouargla

Les travaux de renforcement d'un tronçon de 30 km de la route nationale RN-51, reliant les wilayas d'El-Meniaa et Ouargla, ont été lancés par les autorités de la wilaya d'El-Meniaa, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des Travaux publics (DTP). Lors du coup d'envoi du projet, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a appelé les responsables de l'entreprise réalisatrice à veiller au respect des normes de réalisation telles que prévues dans le cahier des charges. Les pouvoirs publics ont consacré des financements conséquents à cet axe routier, au regard de son impact sur l'im-

pulsion de la dynamique de développement de la région, qui compte de nombreux périmètres agricoles, notamment dans les cultures stratégiques, dont les céréales et la betterave sucrière, a indiqué le DTP, Lazhar Dadda-Moussa. Pour leur part, des habitants de la localité de Hassi-Ghanem et les usagers de ce tronçon routier ont salué le lancement de ce projet susceptible de booster les opportunités d'investissement dans la région aux importantes capacités hydro-édaphiques, nécessaires pour le développement agricole, notamment les cultures stratégiques et fourragères ainsi que les cul-

tures maraîchères et fruitières. La mise en service de cette route RN-51, appelée à réduire de plus de 100 km le trajet entre les deux wilayas en évitant le contournement par la RN-1, devra contribuer à atténuer la pression que connaît actuellement la RN-1, notamment le transport de marchandises, a estimé le responsable. Le projet, qui est accompagné d'un projet de pose de la fibre optique, aura des incidences positives sur le développement des investissements agricoles sur lesquels les pouvoirs publics reposent pour la réalisation de l'autosuffisance alimentaire.

OUM EL BOUAGHI

## Régularisation de plus 14000 Ha de terre de la révolution agraire

L'étude des dossiers de régulation des situations de 14.401 hectares de terres agricoles attribués dans le cadre de la révolution agraire sera "prochainement" engagée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mardi auprès du directeur de wilaya de l'Office des terres agricoles, Khaled Michkane. Dans

une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'une liste de 494 attributaires d'arrêts de wilaya individuels et collectifs de terres agricoles dans le cadre de la révolution agraire a été établie en vue d'étudier leurs dossiers et établir des actes de concession pour les exploitants effectifs. M. Mechkene a ajouté

que la régularisation de ces situations est effectuée par une commission de wilaya chargée de l'assainissement du foncier et présidée par le wali, Benabdallah Chaïb Eddour dans le cadre de ministérielle n 2 du 1 juin 2025 relative à l'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat. Le

même responsable a souligné que la régularisation du foncier agricole dans le cadre de cette circulaire et la remise des actes de concession aux bénéficiaires leur permettront de bénéficier des programmes de soutien et d'investissement tracés par l'Etat ainsi que d'autres avantages.

## BATNA : Départ de 253 enfants vers la côte d'A Annaba

La première session des camps d'été de la saison 2025, composée de 253 enfants de 8 communes de la wilaya de Batna, est partie mardi vers des plages de la wilaya d'Annaba en présence du secrétaire général de wilaya, Rachid Zouad. Les enfants bénéficiaires sont originaires des communes de Batna, Ghassira, Kimel, T'kout, Tighanimine, Arris, Inoughisse-ne et Foum Toub, a indiqué le directeur local de la jeunesse et des sports, Nabil Hadid, qui a

ajouté que cinq autres sessions suivront au profit d'enfants d'autres communes. L'opération organisée à l'initiative de la wilaya de Batna et de l'APW sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports s'inscrit dans le cadre du plan bleu et concerne 2.000 enfants des 61 communes de la wilaya, notamment des localités enclavées, a ajouté le même responsable. Les enfants de chaque session bénéficieront d'un riche programme récréatif durant 10

jours sur des plages des wilayas d'Annaba, Skikda et Jijel, selon la même source. D'autres sessions de séjours en bord de mer sont prévues dans le cadre du programme du ministère de la Jeunesse lancé début juillet au profit de 400 enfants de plusieurs communes, selon le même responsable qui a indiqué que deux sessions ont été à ce jour organisées vers les plages de Skikda, alors que la troisième débutera dimanche prochain.

SAÏDA

## AIN EL HADJAR: LE PROJET DES 200 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS LANCÉ

Le projet de réalisation de deux cents (200) logements publics locatifs (LPL) a été lancé dans la commune d'Ain El Hadjar (wilaya de Saïda), ont indiqué mardi les services de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoum Mermouri, a procédé la semaine dernière à la pose de la première pierre de ce projet, en insistant sur la nécessité de respecter le délai de réalisation fixé à 18 mois ainsi que les normes de qualité, a-t-on ajouté de même source. La réalisation de ce nouveau quota de logements, doté d'une enveloppe financière de plus de 300 millions de dinars, est suivie par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Par ailleurs, cent (100) autres logements publics locatifs sont en cours de construction, au niveau de la même commune. La daïra d'Ain El Hadjar enregistre globalement un programme total de logements publics locatifs de 1390 unités, dont 863 ont déjà été réceptionnées, tandis que le reste est en cours de réalisation.

TIMIMOUN

## CULTURES STRATÉGIQUES: RÉCEPTION DE 25 SEMOIRS MONO-GRAINES

Pas moins de 25 semoirs mono-graines de tournesol et de maïs en grain ont été réceptionnés par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Timimoun, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Inscrite dans le cadre des préparatifs de la prochaine saison labours-semaille du maïs en grains et du tournesol, l'opération vise à accompagner les agriculteurs et les investisseurs agricoles dans leur contribution au plan national de production des cultures stratégiques, a indiqué le DSA, Rafik Benmansour. La dotation de ces outils agricoles par le ministère de tutelle vise à prendre en charge les préoccupations des agriculteurs et traduit la volonté et les efforts des pouvoirs publics dans l'accompagnement des agriculteurs pour atteindre les objectifs tracés en la matière. Une superficie de plus de 9.500 hectares a été réservée, cette année, dans la wilaya de Timimoun pour le développement des cultures stratégiques du tournesol et du maïs en grains, ont fait savoir les services de la DSA.

TERRAIN FERTILE POUR LES MICROBES

# Marcher pieds nus sur le sable peut-il causer des maladies ?

*Le sable chaud sous les pieds nus est un plaisir estival très prisé. Ce contact direct avec la nature semble inoffensif, voire même bénéfique, notamment pour la circulation ou le bien-être émotionnel. Mais derrière cette habitude familière, ce geste peut parfois exposer à des risques sanitaires inattendus.*

Marcher pieds nus sur la plage évoque souvent liberté et détente. Le fait de marcher pieds nus sur le sable, de s'y asseoir ou encore de s'y allonger, fait partie des plaisirs des vacances très apprécié. Pourtant, ce geste peut parfois exposer à des risques sanitaires inattendus. En effet, certaines pathologies, parfois sévères, peuvent se contracter au simple contact avec un sable contaminé. Selon les spécialistes, le sable est un véritable réservoir à bactéries, champignons et parasites — surtout sur les plages très fréquentées. En effet, il peut être dangereux pour la santé et vecteur de maladies. Il faut savoir que le sable est composé en grande partie de micro-organismes, comme le souligne l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Si la plupart sont dits « non pathogènes » et ne présentent donc aucun danger pour la santé, certains peuvent donner



lieu à quelques complications. Parmi les micro-organismes pathogènes que l'on trouve dans le sable, il y a les bactéries. Elles sont issues, le plus souvent, d'une contamination directe par un autre individu. Un grand nombre de ces agents pathogènes proviennent également d'origine fécale, d'après l'encyclopédie médicale Vidal. Il peut s'agir d'excréments humains, mais aussi canins ou aviaires. De quoi entraîner l'apparition des bactéries *Escherichia coli* ou entérocoques, qui peuvent provoquer d'importants troubles gastro-intestinaux. Cependant, « une conta-

mination par ces bactéries n'est possible que par voie digestive », soulignent les experts. Les enfants sont donc les plus exposés à ces contaminations, puisque cela implique de mettre les mains à la bouche après avoir touché le sable. « Puisque tout le monde déambule pieds nus sur le sable, chacun donne le champ libre à ses champignons. Ainsi, il est tout à fait possible d'attraper des mycoses par le sable. Les pieds et les zones sensibles sont les plus sujets à ces désagréments. Certains virus et parasites peuvent également circuler sur les plages. Les contaminations res-

tent très exceptionnelles, mais elles ne sont pas impossibles pour autant et peuvent notamment se faire par le biais de vers présents dans le sable », mettent en garde les experts.

## LIMITER LES RISQUES DE CONTAMINATION

En outre, « de façon extrêmement rare, le sable peut en être vecteur de staphylocoques dorés. Il s'agit en réalité d'une bactérie présente naturellement à la surface de la peau et qui devient pathogène en la traversant. Le sable est alors vecteur de la bactérie, qui passe par les grains, dans une plaie ouverte, et pénètre ainsi sous la peau. De quoi causer des infections digestives, cutanées, ou même sanguines, qui peuvent être très dangereuses ». Même si le risque de contamination est mineur, la prudence reste primordiale, notamment pour les personnes immunodéprimées, plus à risque de développer une maladie. Les experts recommandent de ne pas s'asseoir directement à même le sable, mais plutôt sur un drap de plage. Et d'ajouter qu'« il est préférable de donner aux enfants une pelle plutôt que de les laisser creuser le sable à mains nues. Cela peut éviter que les grains ne se logent sous leurs

ongles, par exemple, et qu'ils ne les mettent à la bouche par la suite. Il est aussi déconseillé de fréquenter une plage où les animaux sont autorisés, puisque le risque de traces d'excréments y est plus important. Dans tous les cas, il est conseillé de maintenir une bonne hygiène globale, et de se laver avec du savon en rentrant de la plage ». Le sable chaud sous les pieds nus reste ainsi un plaisir estival très prisé. Ce contact direct avec la nature semble inoffensif, voire même bénéfique, notamment pour la circulation ou le bien-être émotionnel. Cependant, derrière cette habitude familière, des risques invisibles pour la santé existent bel et bien, d'où l'importance de faire preuve. Car contrairement aux idées reçues, la chaleur ne suffit pas à éliminer les micro-organismes pathogènes. Le sable peut contenir des résidus d'excréments animaux, de déchets organiques ou de fluides humains, surtout en bord de mer urbain ou mal entretenu. On y retrouve parfois des parasites comme les ankylostomes, capables de pénétrer la peau et de migrer dans l'organisme, provoquant des dermatoses ou des troubles digestifs.

A.B

## LUTTE CONTRE LE VIH

### L'OMS recommande un antirétroviral injectable

À l'ouverture de la 13e conférence de la Société internationale du sida (IAS 2025), qui se tient à Kigali, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé ce lundi 14 juillet 2025 l'utilisation du lénacavir, un antirétroviral injectable à longue durée d'action, à administrer deux fois par an dans le cadre de la prophylaxie pré-exposition (PrEP). Présenté comme « une avancée décisive » par le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, le lénacavir pourrait transformer la prévention du VIH, en particulier dans les pays à faibles ressources. Ce traitement permettrait de contourner les obstacles liés à la prise quotidienne de comprimés, à la stigmatisation ou encore aux difficultés d'accès aux soins. « Alors qu'un vaccin contre le VIH demeure hors de portée, le lénacavir est actuellement ce qu'il y a de plus prometteur », a déclaré le Dr Tedros, soulignant que les essais cliniques ont montré une quasi-élimination des nouvelles infections chez les personnes à risque. En 2024, le monde a enregistré 1,3 million de nouvelles infections à VIH, touchant principalement les groupes vulnérables : travailleurs et travailleuses du sexe, hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, personnes transgenres, usagers de drogues injectables, détenus et enfants. Malgré les progrès dans l'accès aux traitements — 31,6 millions de personnes traitées en 2024 contre 30,3 millions en 2023 —, le virus a encore causé environ 630 000 décès l'an dernier

## JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

### Valoriser les acquis obtenus pour la protection de l'enfance

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a présidé, mardi au Palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger, une cérémonie à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, célébrée le 15 juillet de chaque année. Dans son allocution lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement et de représentants d'instances nationales, la ministre a

mis en avant les efforts de l'Etat en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant et tout l'intérêt accordé à cette frange de la société, ajoutant que la célébration de la Journée nationale de l'enfant est une occasion pour "faire le bilan et valoriser les acquis obtenus en matière de prise en charge et de protection de l'enfant". La ministre a annoncé à cette occasion que le secteur préparait le lancement "d'un guide référen-

tiel" pour assurer la qualité des programmes des établissements d'accueil de la petite enfance au niveau national et améliorer les programmes pédagogiques, à travers l'ouverture sur les sciences, la connaissance et la technologie moderne, ajoutant qu'"une conférence nationale" sera organisée autour de ce guide qui sera adopté à la prochaine rentrée sociale. La ministre a annoncé, en outre, l'installation d'une commission

mixte multisectorielle qui sera chargée d'élaborer des propositions relatives "à la protection des enfants contre les agressions physiques", laquelle regroupera les ministères, les instances concernées, les services de sécurité et la société civile. Elle a ajouté que cette commission se répartit en 4 groupes (domaines de prévention sociale, éducatif et pédagogique, juridique, et protection et prise en charge).

## UNE ÉTUDE LE CONFIRME

### La santé mondiale entre dans une "ère d'austérité" financière

L'aide internationale destinée à la santé va probablement chuter cette année à son plus bas niveau depuis une quinzaine d'années, conclut mercredi une étude du Lancet, y voyant le début d'une ère durable d'"austérité". "Nous entrons dans une ère d'austérité pour la santé mondiale", résument les auteurs de cette étude, qui vise à établir à quel niveau les aides internationales à la santé vont s'établir lors des années à venir. Ces aides, versées par les pays les plus développés aux pays pauvres ou en voie de développement, couvrent de nombreux champs, dont par exemple la lutte contre le VIH et le sida. Elles devraient s'établir à moins de 40 milliards de dollars en 2025, soit moitié moins que le som-

met atteint en 2021. Certes, celui-ci s'inscrivait dans le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid, mais, plus largement, les niveaux de l'aide internationale sont en train de retomber à un niveau plus vu depuis 2009. Cette tendance s'explique notamment par les coupes drastiques engagées aux Etats-Unis par le gouvernement du président Donald Trump dans les aides au développement. Mais le phénomène ne se résume pas aux Etats-Unis: les chercheurs soulignent que l'Allemagne, la France ou le Royaume-Uni ont aussi engagé de nettes réductions financières. Leurs effets concrets devraient être "conséquents" en matière de santé publique, soulignent les auteurs. "Dans des pays comme la

Somalie, la République démocratique du Congo et le Malawi, les systèmes de santé ne sont quasiment financés que par l'aide au développement." Dans ce contexte, les auteurs appellent non seulement de leurs vœux un rebond de l'aide au développement, mais mettent aussi en garde les bénéficiaires sur la nécessité de trouver d'autres sources de financements, en particulier leurs propres ressources nationales. Il reste à savoir si celles-ci "peuvent être mobilisées pour combler les manques", si "certains donateurs peuvent contribuer de manière plus marquée", et "à quel point les systèmes de santé peuvent faire plus avec moins", concluent les auteurs, soulignant l'incertitude des perspectives.

SOUDAN

# L'inquiétude de l'ONU face à la violence

**Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a indiqué que les attaques contre les villages d'Al-Foulah et d'Abou Zabad de l'Etat du Kordofan-Ouest, auraient fait plus de 20 morts. Les violences ont été marquées par un raid aérien contre une école abritant des familles déplacées. Les opérations humanitaires ont également été affectées.**

Les responsables humanitaires de l'ONU ont exprimé mardi leurs graves inquiétudes vis-à-vis de l'escalade des affrontements au Soudan, principalement les attaques dans l'Etat du Kordofan-Nord. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a déclaré que les attaques perpétrées entre jeudi et dimanche contre des villages près de Bara, dans le Kordofan-Nord, auraient fait au moins 300 morts, dont des enfants et des femmes enceintes. De nombreuses autres personnes ont été blessées, des maisons ont été pillées et incendiées, et des populations ont été déplacées. L'OCHA a précisé que la perturbation des communications empêchait de confirmer le nombre de victimes. Le bureau s'est également dit alarmé par les informations faisant état de nouveaux bombardements à El-Obeid, la capitale de l'Etat. Ces attaques renforcent les craintes et l'insécurité. L'OCHA a indiqué que dans l'Etat du Kordofan-Ouest, les attaques contre les



villages d'Al-Foulah et d'Abou Zabad auraient fait plus de 20 morts. Les violences ont notamment consisté en un raid aérien contre une école abritant des familles déplacées. Les opérations humanitaires ont également été affectées.

"Ces incidents sont un nouveau rappel tragique du lourd tribut que le conflit fait payer aux civils à travers le Soudan", a déploré le bureau. L'OCHA a souligné que les civils et les infrastructures civiles, notamment les écoles,

les habitations, les abris et les biens humanitaires, ne doivent jamais être pris pour cible, et a appelé toutes les parties au conflit à respecter pleinement leurs obligations en vertu du droit international humanitaire.

CATASTROPHE D'AIR INDIA

## L'Inde ordonne l'inspection de l'alimentation en carburant

L'Inde a ordonné l'inspection des interrupteurs d'alimentation en carburant équipant les avions Boeing immatriculés sur son sol, après la mise en cause de ce dispositif par l'enquête sur l'accident du B-787 d'Air India le mois dernier. Dans un premier rapport publié samedi, le Bureau indien d'enquête sur les accidents aériens (AAIB) a indiqué que l'alimentation en kérosène des deux réacteurs de l'appareil avait été interrompue juste après son décollage d'Ahmedabad le 12 juin. Cette coupure des interrupteurs a causé une brusque perte de puissance des deux moteurs de l'avion, qui est tombé sur des bâtiments proches de l'aéroport en causant 260 morts. Le document de l'AIB n'a pour l'heure tiré aucune conclusion ni pointé aucune responsabilité. L'enregistreur des conversations du cockpit a révélé que l'un des pilotes avait demandé à l'autre "pourquoi il a coupé l'alimentation en carburant" et que ce dernier avait répondu "qu'il ne l'a pas fait", a toutefois précisé l'AAIB. Si son rapport n'a préconisé aucune mesure immédiate, sa maison-mère, la Direction générale de l'aviation civile (DGCA), a ordonné lundi soir de vérifier ces dispositifs sur plusieurs types de Boeing, dont les 787 et 737.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

## Huit morts au moins après le naufrage

La République dominicaine a mis fin mardi aux recherches lancées après le naufrage d'une embarcation de migrants, qui a fait au moins huit morts selon les autorités. Le bateau se dirigeait vendredi vers Porto Rico, un territoire des Etats-Unis situé à environ 130 km de la côte est de la République dominicaine, lorsqu'il a fait naufrage. Selon les témoignages de survivants, il transportait entre 40 et 50 personnes mais les autorités n'ont pu à ce stade confirmer le nombre exact de personnes à bord. Fernando Castillo, un responsable local de la Défense civile, a indiqué mardi que 17 personnes au total avaient été secourues et que huit corps sans vie avaient été retrouvés au terme des opérations. Parmi les personnes décédées se trouvaient des ressortissants haïtiens et dominicains, de même source. Les bateaux appelés "yola", comme celui qui a fait naufrage, sont construits en bois ou en fibre de verre et ne respectent pas les normes de sécurité, selon les autorités. Une yola peut transporter jusqu'à 100 personnes.

INDONÉSIE

## Trafic d'enfants :12 personnes arrêtées par la police

La police indonésienne a arrêté 12 personnes suspectées d'avoir participé à un réseau d'enlèvement et de trafic d'enfant, ayant envoyé plus d'une douzaine de nourrissons à Singapour, a déclaré mardi un responsable de la police. Après la plainte d'un parent pour l'enlèvement de son enfant, un des suspects a admis avoir participé au trafic de 24 nourrissons, selon Surawan, le directeur des enquêtes criminelles générales de la police de Java Ouest. Ce dernier a affirmé que le parent auteur du signalement "avait en réalité conclu un accord" avec les passeurs avant la naissance de son enfant, mais les a dénoncés après n'avoir pas reçu d'argent. Les 12 mis en cause dans le trafic sont accusés d'avoir emmené les bébés à Pontianak (sur l'île de Bornéo) puis d'en avoir envoyé plus d'une douzaine à Singapour, a déclaré le directeur.

USA

## De nouvelles pluies torrentielles attendues

De nouvelles pluies sont prévues le long de la côte est des Etats-Unis, déjà détrempée mardi, après que des crues subites ont causé deux morts et provoqué de nombreuses perturbations dans la région de New York, où des stations de métro ont été inondées. D'importantes inondations ont touché la région de New York et l'Etat voisin du New Jersey dans la nuit de lundi à mardi, à la suite de pluies diluviennes provoquées par un système orageux stationnaire. Dans la commune de Plainfield (New Jersey), deux personnes sont mortes lundi après

que leur véhicule a été emporté dans la rivière Cedar Brook, ont déploré les autorités. Les services météorologiques de la région de New York ont enregistré des cumuls de précipitations exceptionnels, provoquant d'importantes perturbations dans les transports et de nombreuses opérations de secours. Selon les services météorologiques, certains quartiers de New York ont reçu entre 38 et 45 millimètres de pluie en moins de deux heures, des niveaux rarissimes de précipitations. Dans le New Jersey, les cumuls ont atteint localement 150 millimètres.

La saturation des sols et des réseaux de drainage a contribué à aggraver les débordements. Comme à l'occasion de précédentes pluies torrentielles, des images impressionnantes des médias locaux et des réseaux sociaux ont montré des stations du métro new-yorkais, un réseau gigantesque et vieillissant, totalement inondées, notamment sur la ligne 1, très fréquentée, à Manhattan. Les réseaux d'égouts de la plus grande ville américaine sont conçus pour résister à des pluies de 44 millimètres par heure et sont régulièrement débordés.

LOS ANGELES : GARDE NATIONALE

## Retrait de la moitié des effectifs déployés dans la ville

Le ministre américain de la Défense Pete Hegseth a ordonné le retrait d'environ la moitié des quelque 4.000 militaires de la Garde nationale déployés à Los Angeles, a annoncé mardi le Pentagone. Le président Donald Trump avait réquisitionné début juin

pour 60 jours la Garde nationale en Californie, contre l'avis du gouverneur démocrate Gavin Newsom, affirmant vouloir ainsi rétablir l'ordre à Los Angeles après des échauffourées. "Grâce au renfort de nos troupes, le chaos diminue à Los Angeles",

a déclaré le porte-parole du Pentagone, Sean Parnell, dans un communiqué. "En conséquence, le ministre a ordonné que 2.000 membres de la Garde nationale de Californie soient relevés de leur mission de protection fédérale", a-t-il ajouté. Donald Trump a égale-

ment ordonné la mobilisation de 700 Marines en renfort de la Garde nationale afin de faire face aux protestations, largement pacifiques mais dont certaines ont dégénéré, contre des arrestations d'immigrés par la police fédérale de l'immigration (ICE).

CÔTE D'IVOIRE

## Présidentielle:dépôt des candidatures à partir du 25 juillet

Le dépôt des dossiers de candidature pour l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire aura lieu du 25 juillet au 26 août 2025, a annoncé mardi dans un communiqué la Commission électorale indépendante (CEI). Pour la présidentielle prévue le

25 octobre, le Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP, au pouvoir) a désigné le président sortant, Alassane Ouattara, comme son candidat à un 4e mandat. M. Ouattara qui dirige la Côte d'Ivoire depuis 2010,

n'a pas encore déclaré sa candidature. L'ancienne Première dame, Simone Ehivet Gbagbo, présidente du Mouvement des générations capables (MGC) et Pascal Affi N'guessan du Front populaire ivoirien (FPI) sont sur la liste électorale et sont

des potentiels candidats. Pour leur part, l'ancien préfet d'Abidjan, Vincent Toh Bi Irié et le député-maire de Tiassalé (120 kilomètres au nord d'Abidjan), Antoine Tiémoko Assalé, se sont déclarés candidats à l'élection présidentielle.

CAN 2025

# Les Vertes prêtes à défier le Ghana

*La sélection algérienne féminine de football donnera la réplique, samedi à 17h00 (heure algérienne) au Ghana, en quart de finale de la 15e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), en ayant l'intention de poursuivre son rêve et atteindre le dernier carré de la compétition, qualificative au prochain mondial.*

Avec un excellent parcours lors de la phase de poule, à savoir, un succès contre le Botswana (1-0), deux nuls devant la Tunisie et le Nigeria (0-0), les "Vertes" ont terminé deuxième (5 points) du groupe B, avec zéro but encaissé, derrière le Nigeria (7pts). Le fait d'avoir atteint le cap des quarts de finale constitue, déjà, une performance historique pour le football féminin algérien, car lors des cinq précédentes participations, la sélection natio-



nale n'a jamais dépassé le cap du premier tour (2004, 2006, 2010, 2014, 2018). Considérée comme l'une des plus belles surprises de cette édition de Coupe d'Afrique, la qualification historique de l'EN sous la conduite du coach Farid

Benstiti, est le fruit d'un travail patient, incarné par un staff ambitieux et des joueuses soudées. Les protégées de Benstiti comptent bien continuer sur cette lancée et rêvent d'atteindre le dernier carré. Pour se faire, elles s'appuient sur une

solidité défensive, derrière la gardienne de but Chloé Ngazi, mais également sur un équilibre entre rigueur tactique et spontanéité offensive, qui doivent leurs atouts lors de ce match. Cependant, le défi sera de taille face au Ghana, 4e sur le plan africain et 65e au classement mondial, et surtout habitué aux phases finales.

**ATTENTION AUX "BLACK QUEENS"**  
En plus, les "Black Queens" ont une longue histoire avec la CAN féminine et restent une valeur sûre du football féminin africain. Fortes d'un effectif expérimenté, elles abordent aussi le quart de finale avec l'objectif de retrouver le dernier carré, qu'elles n'ont plus atteint depuis 2016. Leur puissance athlétique, leur pressing haut et leur capacité à changer de rythme dans les trente derniers mètres font d'elles des adversaires

redoutables. Lors du premier tour de la 15e CAN, les Ghanéennes ont terminé 2es du groupe C, en dominant la Tanzanie 4-1 lors de la dernière journée. Un succès qui leur a permis d'arracher le second ticket du groupe pour les quarts, derrière l'Afrique du Sud (7 pts), mais ex aequo avec le Mali (4 pts), avec toutefois une meilleure différence de buts (+1), contre (-3 pour le Mali). Les coéquipières de la talentueuse Princess Marfo composent avec une attaque percutante et un bon fond de jeu qui font de l'équipe un adversaire redoutable pour la sélection nationale. En cas de succès face au Ghana, l'Algérie se retrouvera en demi-finale face au vainqueur du duel Maroc-Mali. Un potentiel derby maghrébin ou une confrontation face aux Maliennes promet une suite de tournoi tout aussi intense.

Marouane A.

## LIGUE 1 MOBILIS

### Rencontre DCG- clubs, du 21 au 29 juillet

Le Département de Contrôle de Gestion de la Fédération algérienne de football, tiendra des rencontres bilatérales avec les 16 clubs de la Ligue 1 Mobilis, entre le 21 et le 29 juillet courant, dans le cadre de la révision des états financiers, a indiqué mardi l'instance fédérale. Les seize clubs de Ligue 1 sont invités à mandater leur directeur financier, ainsi que leur secrétaire général, pour la pré-

sentation des états financiers , a précisé la FAF dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Les formations de Ligue 1 devront transmettre également plusieurs autres documents au département de Contrôle de Gestion de la FAF, et ce, avant le dimanche 20 juillet, ajoute la même source. Parmi les pièces exigées, le bilan comptable de l'exercice 2024 (Visé par le commissaire aux comptes et

approuvé par le Conseil d'Administration, avec procès-verbal d'arrêté des comptes). Les clubs devront transmettre également le Compte de résultat (Exercice 2024), le tableau des flux de trésorerie (TFT), le tableau de variation des capitaux propres (TVCP), le budget prévisionnel 2025 (approuvé par le Conseil d'Administration) et l'organigramme de la Société Sportive Par Actions SSPA

(approuvé lui aussi par le Conseil d'Administration), selon le communiqué de la FAF. Suivant le programme établi, le MC Alger, l'USM Alger et le CR Belouizdad seront les premiers à passer ce contrôle, le lundi 21 juillet, entre 13h30 et 18h00. Puis ce sera au tour des autres formations, à raison de trois clubs par jour, jusqu'au 29 juillet, dernier délai pour ces contrôles.

#### CR BELOUIZDAD

### Korichi chargé de recrutement et de libération de joueurs

Le CR Belouizdad, club sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi donner "carte blanche" à son Directeur technique sportif, Toufik Korichi, pour "toutes les questions relatives au recrutement et à la libération de joueurs" en prévision de la nouvelle saison 2025-2026. "Le DTS Toufik Korichi est l'unique représentant officiel habilité à agir au nom du club, pour toutes les questions liées au recrutement et à la libération de joueurs, que ce soit avec les clubs, les joueurs ou les agents de joueurs", a indiqué la CRB dans un communiqué, précisant que "toute démarche effectuée en dehors de ce cadre ne sera ni reconnue ni prise en considération". Pour rappel, le CRB perdu le titre du champion en faveur du MC Alger, puis la deuxième place qualificative directement à la prochaine édition de la ligue des champions et également la finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (0-2), ce qui a conduit l'ancien président Mahdi Rabehi à présenter sa démission. Son successeur, Rachid Oukali, a rendu le tablier quelques jours seulement après son installation. Le Conseil d'Administration du club s'est réuni en session extraordinaire lundi matin, au siège du club, et a décidé de désigner en tant que nouveau président Badr-Eddine Bahloul, un cadre supérieur au sein du Groupe Madar. Une nomination qui, combinée à la carte blanche accordée au DTS Toufik Korichi, entend stabiliser le club sur le plan administratif et l'aider à démarrer la nouvelle saison du bon pied. Une opération déjà lancée, puisque dès jeudi dernier, le club avait annoncé le recrutement de l'attaquant international albanais Redon Xhixha (26 ans), en provenance de Qarabag FK (Div 1 azerbaïdjanaise), et du milieu offensif du Paradou AC, Djaber Kaâssis (26 ans).

#### S

### L'entraîneur allemand Hey signe pour une saison renouvelable

L'entraîneur allemand Antoine Hey, a officialisé ce mardi son engagement avec l'ES Sétif, pour un contrat d'une saison renouvelable, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football dans un communiqué. Le nouveau coach, qui succède au Tunisien Nabil Kouki, s'est rendu à Sétif pour paraphé son contrat le liant au club phare des hauts-pla-

teaux. La page Facebook de l'ESS, a publié des photos du technicien allemand, posant notamment avec le maillot de l'équipe, en présence du président-directeur général (PDG) de la société Black Eagles"/ ES Sétif, Nabil Kebaili. Antoine Hey (54 ans) qui avait notamment porté, en tant que joueur, les couleurs des Grasshopper Club Zuri-

ch (Suisse), Birmingham (Angleterre), ou encore Schalke 04 (Allemagne), a été sélectionneur des nombreuses équipes nationales, en particulier en Afrique et en Asie, entre autres, Lesotho, Gambie, Liberia, Kenya, et Myanmar. L'ES Sétif a terminé la saison 2024-2025 à la 5e place, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun.

#### USM EL HARRACH

### Le gardien Chaouchi prolonge

L'ancien gardien international, Faouzi Chaouchi (40 ans), a officiellement prolongé son contrat avec l'USM El-Harrach, a annoncé mardi le club de Ligue 2 amateur de football (GR-Centre-Ouest), mardi dans un communiqué. " La prolongation de Chaouchi traduit la confiance de la direction et du staff technique dans l'expérience du joueur et son rôle au sein du groupe", a souligné la même source. Cette décision a été entérinée à l'issue d'une

réunion tenue ce jour, en présence du président de l'USMH, Sofiane Touahria, du nouvel entraîneur Azzedine Aït Djoudi, et du coordinateur général Tarek Ghoul, ainsi que le gardien concerné, ajoute le communiqué. Par ailleurs, la réunion a permis de finaliser "la liste des joueurs issus de l'effectif précédent qui seront maintenus en vue du prochain exercice, sur la base du rapport technique établi par le staff". Dans le cadre du renfor-

cement de l'équipe, l'entraîneur Aït Djoudi a soumis une liste élargie de joueurs ciblés, "avec lesquels des contacts ont été engagés en prévision du lancement de la saison." Enfin, la direction du club banlieusard a réaffirmé, à cette occasion, sa volonté de mettre en place un projet sportif structuré visant à bâtir une équipes compétitive, capable d'atteindre les objectifs tracés et de redonner au club sa place parmi l'élite."

## MONDIAL 2025 DE VOLLEY-BALL

### L'EN s'impose devant la Libye en amical

La sélection algérienne masculine de volley-ball s'est imposée face à son homologue libyenne sur le score de 3 sets à 0 (25-19, 25-14, 25-12), en match amical disputé lundi soir à Tunis, en prévision de sa participation au Mondial 2025, prévu aux Philippines du 12 au 28 septembre. C'est la deuxième victoire du

Six algérien durant ce stage précompétitif en Tunisie, après celle obtenue devant le Koweït sur le score de 3 sets à 1. Avant ce regroupement en Tunisie, les volleyeurs algériens avaient pris part au tournoi international de l'Amitié, disputé début juillet à Bejaia, avec la participation de la Tunisie, de la Libye et de

l'Egypte. Au Mondial 2025, l'Algérie a été versée dans la poule A aux côtés de l'Italie, de l'Ukraine et de la Belgique. Pour cette première édition qui se jouera avec 32 pays, les deux meilleures équipes du classement final de chaque poule accèderont à la phase à élimination directe de la compétition mondiale.

CHELSEA

# Les Blues sortent le grand jeu pour Donnarumma

*Sa régularité et ses performances exceptionnelles ont permis au Paris Saint-Germain de briller cette saison, mais l'avenir de Gianluigi Donnarumma reste incertain. Le gardien italien, malgré une saison aboutie, n'a toujours pas prolongé son contrat.*



Une situation qui éveille les convoitises, au point que l'un des géants de Premier League, en l'occurrence, Chelsea, tente un coup particulièrement audacieux. Pilier du PSG lors de la saison 2024-2025, Gianluigi Donnarumma s'est imposé comme l'un des meilleurs gardiens du monde. Longtemps critiqué pour son irrégularité, l'Italien a su faire taire les doutes en multipliant les arrêts décisifs, notamment lors des grandes affiches. Pourtant, malgré sa montée en puissance, son avenir à Paris reste flou. Lié au club

jusqu'en juin 2026, le portier n'a toujours pas trouvé d'accord avec la direction parisienne pour prolonger.

**LA RAISON ?**  
Les nouvelles règles internes du PSG en matière salariale. Le club souhaite désormais fixer une base fixe accompagnée de primes liées aux performances, un système qui ne convient pas totalement à Gianluigi Donnarumma. Face à cette incertitude, le PSG se retrouve confronté à un choix stratégique : prolonger à tout prix, ou vendre dès cet été pour éviter un départ sans indemnité dans un an.

**AU CŒUR DES DÉBATS AU PSG**  
C'est dans ce contexte que Chelsea a flairé une ouverture. Selon les informations de la presse anglaise rapportées par Foot.01, le club londonien, tout juste auréolé de son sacre en Coupe du monde des clubs face à Paris (3-0), serait prêt à proposer un échange sec pour s'attacher les services de Gianluigi Donnarumma. En contrepartie, Christopher Nkunku serait envoyé au PSG, sans compensation financière supplémentaire. L'opération, estimée à 35 millions d'euros par joueur, pourrait satisfaire les Blues, en quête

d'un gardien de top niveau. En revanche, du côté parisien, l'enthousiasme est plus mesuré. Si Luis Enrique souhaite renforcer son secteur offensif, le retour de Nkunku, formé au club, ne serait pas une priorité absolue pour la direction. Malgré son statut au sein de l'effectif, Gianluigi Donnarumma reste aujourd'hui au cœur d'un véritable casse-tête pour les dirigeants du Paris Saint-Germain. Tandis que les négociations stagnent, la pression monte, alimentée par les sollicitations venues d'Angleterre. Et même si l'idée d'un échange semble séduisante pour certains, elle ne garantit pas pour autant un consensus en interne. Pour l'heure, aucune décision définitive n'a été prise. Mais les prochaines semaines pourraient être décisives pour l'avenir de Gianluigi Donnarumma, devenu l'un des symboles d'un PSG qui veut allier ambition et discipline budgétaire. Pour l'heure, aucune décision définitive n'a été prise. Mais les prochaines semaines pourraient être décisives pour l'avenir de Gianluigi Donnarumma, devenu l'un des symboles d'un PSG qui veut allier ambition et discipline budgétaire.

COUPE DU MONDE 2026

## La Fifa instaurera deux pauses fraîcheur face à la chaleur américaine

Elles ont fait leur retour pendant la Coupe du monde des clubs en ce début d'été. Les pauses fraîcheur, à raison d'une par période, ont permis aux joueurs de prendre quelques secondes pour souffler. La chaleur a été par moments écrasante aux Etats-Unis durant la compétition, et ce n'est qu'un avant-goût de ce qui attend les joueurs lors de la Coupe du monde 2026 (11 juin-19 juillet). La période de l'année

sera identique, les températures au moins aussi hautes. Au terme de ce Mondial des clubs, qui a un peu servi de laboratoire, la Fifa songerait à instaurer deux pauses fraîcheur par période, selon L'Equipe. En plus, les matchs devraient avoir lieu en fin de matinée et en début d'après-midi, pour répondre aux exigences des diffuseurs européens. Ces deux pauses, qui pourraient avoir lieu aux 15e, 30e, 60e et 75e minutes,

devraient offrir un peu de répit aux joueurs mais aussi et peut-être surtout de juteuses cases publicitaires pour les annonceurs. La Coupe du monde se déroule aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Tout juste un quart des stades retenus protégera les joueurs des fortes chaleurs: les enceintes d'Atlanta, Los Angeles, Dallas, Houston et Vancouver sont couvertes et/ou climatisées.

SC NAPLES

## Un nouveau directeur général pour les Partenopei

Le président du SSC Naples, Aurelio De Laurentiis, a annoncé la nomination de Tommaso Bianchini au poste de directeur général de l'Area Business du club. Cette nomination prend effet immédiatement. Dans ses nouvelles fonctions, Bianchini rapporte directement au président De Laurentiis et au directeur général Andrea Chiavelli. Il assumera la responsabilité complète des activités de développement commercial du club, notamment le marketing, les partenariats commerciaux, le merchandising et les activités liées

au stade. Tommaso Bianchini a exprimé sa satisfaction sur ses réseaux sociaux : « C'est un grand honneur pour moi d'assumer dès aujourd'hui le rôle de directeur général de l'Area Business de la SSC Napoli. Je remercie le président Aurelio De Laurentiis et l'administrateur délégué Andrea Chiavelli pour la confiance qu'ils m'ont accordée, ma famille pour son soutien constant et toute l'équipe de travail qui a grandi avec moi ces dernières années. » Le nouveau directeur général a souligné l'importance de sa mission : «

Mon devoir sera de protéger un trésor précieux : la passion de millions de supporters dans le monde entier. Mon engagement sera total pour honorer au mieux cette responsabilité. » Cette nomination s'inscrit dans la stratégie de développement commercial du club napolitain, qui cherche à optimiser ses revenus dans les domaines du marketing et des partenariats. Bianchini devra superviser l'ensemble des activités commerciales du club et développer de nouvelles opportunités business.

ARABIE SAOUDITE

## Ronaldo a convaincu Jorge Jesus de signer à Al-Nassr

Le président du SSC Naples, Aurelio De Laurentiis, a annoncé la nomination de Tommaso Bianchini au poste de directeur général de l'Area Business du club. Cette nomination prend effet immédiatement. Dans ses nouvelles fonctions, Bianchini rapporte directement au président De Laurentiis et au directeur général Andrea Chiavelli. Il assumera la responsabilité complète des activités de

développement commercial du club, notamment le marketing, les partenariats commerciaux, le merchandising et les activités liées au stade. Tommaso Bianchini a exprimé sa satisfaction sur ses réseaux sociaux : « C'est un grand honneur pour moi d'assumer dès aujourd'hui le rôle de directeur général de l'Area Business de la SSC Napoli. Je remercie le président Aurelio De Lau-

rentiis et l'administrateur délégué Andrea Chiavelli pour la confiance qu'ils m'ont accordée, ma famille pour son soutien constant et toute l'équipe de travail qui a grandi avec moi ces dernières années. » Le nouveau directeur général a souligné l'importance de sa mission : « Mon devoir sera de protéger un trésor précieux : la passion de millions de supporters dans le monde entier. Mon enga-

## ENCORE UN ÉCHEC POUR LE PSG Le "Messi Serbe" échappe à Paris

Courtisé avec insistance ces derniers mois, Andrija Maksimovic n'évoluera pas au Parc des Princes. Le jeune milieu serbe de 18 ans, considéré comme l'un des plus grands espoirs de sa génération, prend le chemin de la Bundesliga. Alors que Paris semblait avoir pris une longueur d'avance au printemps, c'est finalement le RB Leipzig qui rafle la mise, avec un deal précis et une stratégie bien ficelée. La tendance s'est inversée en quelques semaines. D'abord favori sur ce dossier comme ce fut le cas très récemment avec Franco Mastantuono finalement signé par le Real Madrid, le Paris Saint-Germain n'a pas su garder son avance. Selon plusieurs médias serbes, dont Mozzartsport, le joueur de l'Étoile Rouge de Belgrade est aujourd'hui tout proche de signer à Leipzig. Un accord avoisinant les 14 millions d'euros, auquel s'ajoutent 500 000 € de bonus facilement activables, a fait pencher la balance. Cerise sur le gâteau pour le clan serbe : une clause de 10 % sur une future "revente". Une opération confirmée par Sky Sport Allemagne. Le joueur serait déjà en Allemagne pour régler les derniers détails et signer son contrat.

**MAKSIMOVIC VOULAIT JOUER**  
Auteur d'une saison impressionnante - 10 buts et 10 passes décisives en 45 rencontres - Maksimovic a brillé jusqu'en Ligue des Champions. Sa précocité et sa maturité ont attiré les regards de toute l'Europe. Le PSG, par l'intermédiaire de Luis Campos et de son collaborateur Mark Jusuf, avait coché son nom depuis plusieurs mois. Jusuf était même allé l'observer sur place. Un rendez-vous avait été organisé avec son entourage. Mais sans suite. Malgré l'intérêt de Manchester City et du Borussia Dortmund, c'est le RB Leipzig qui a su convaincre le joueur et son entourage. Pourquoi ? Sans doute une promesse de minutes sur le terrain, difficile à garantir côté PSG où la concurrence est féroce. L'échec rappelle celui du dossier Franco Mastantuono, parti lui aussi sous les yeux des dirigeants parisiens, direction le Real Madrid. Deux talents perdus en un mois : le PSG semble peiner à séduire les jeunes prodiges en quête de temps de jeu. Le projet parisien impressionne toujours, mais attire moins les profils qui rêvent de titularisation rapide. Maksimovic, surnommé "le Messi Serbe", a fait son choix. Paris devra ajuster ses méthodes pour ne pas enchaîner les désillusions.

CREUSA

AVION ARME

DÉMOLIT UN MUR

RAMES RAIDES

CHAÎNE DE TELEVISION

COUP AU TENNIS

MMH ! C'EST BON !

C'EST À RÉGLER

CLASSEMENT DES AFFAIRES

CHOISI PAR LES VOIX

EXAMINER DE NOUVEAU

UN TEMPS À BATTRE SUR LA LISTE

TERMINAISON DE VERBE

IL DONNE DU GOUT

REMISE À JOUR

COIFFÉE DE TRESSÉS

ET TOUT LE RESTE

TEL UN ROSE FLASHY

NEB EN MOUVEMENT

PANNEAU IMPOSANT L'ARRÊT

S'ÉCLAIRCIT LA VOIX

INTÉRESSER LA PARTIE

SE LANÇA

FILET D'EAU EN CAMPAGNE

RÉPARE UN OUBLI EN FIN DE LETTRE

EXPÉDITION D'ENDURANCE

UN PETIT DOCTEUR

AVERTIE D'UN DANGER

ARTICLE

PAS BEAUCOUP

NETTOYÉE EN RACLANT

VOILE DE RÉGATE

POINT CHARNU

ANCIEN CONJOINT

LIER AUX AUTRES

GRASSE À L'ÉCHELLE

ENCLOS

BOISSON AU SALON

DÉDUIRE

TROIS DES ROMAINS

LES GENS DONT ON PARLE

CE QUE DOIT PAYER LE CLIENT

AXE SUR UNE CARTE

CHLORE ABRÉGÉ

ENSEVELIR

POIDS LÉGER

OBTENUE APRÈS DEMANDE

AGRANDIE AU BORD

IL DISTINGUE LE MÂLE ET LA FEMELLE



MOTS MÉLANGES

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | S | B | G | E | R | C | E | R | E | R | E | P | S | E | R |
| I | A | R | A | E | G | I | I | X | E | X | E | O | M | E | E |
| D | L | U | R | D | W | A | P | T | T | R | C | O | T | T | I |
| R | A | E | Q | I | I | L | S | R | S | I | N | E | E | R | D |
| U | B | T | J | U | I | N | A | U | E | O | R | R | P | E | A |
| O | L | I | T | Q | E | I | A | T | R | U | N | P | R | T | N |
| G | A | N | U | I | T | D | E | O | P | U | G | O | E | E | E |
| E | F | E | F | L | E | A | A | M | E | A | B | E | R | R | R |
| D | R | O | A | R | E | R | I | R | C | E | D | U | D | P | Q |

- ABER - AGRONOME -  
BADINAGE DATTIER -  
DECRIRE - DEGOURDI  
DEGUERPIR - DEROBE - ELFE  
ESPERE - ETERNUER -  
EXCEPTE EXPLIQUER -  
EXTIRPER - EXTRAIT -  
FALBALAS - GARE  
GENITEUR - GERCER  
GRENADIER - IMPURETE -  
JUN LIQUIDE - OBERER -  
PERSUADER - PRESTE  
PRETER - PRONOSTIC -  
RADIN RAUQUE - SOCIETE -  
TALWEG URUBU - USAGE

POUR UNE RÉFORME EN PROFONDEUR DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

# L'Algérie et l'OMPI renforcent leur partenariat

*Dans le cadre des grandes réformes engagées par le ministère de la Culture et des Arts, l'Algérie poursuit ses efforts pour structurer et moderniser le secteur de la propriété intellectuelle. Ces réformes visent à développer une politique culturelle fondée sur la souveraineté nationale, la préservation du patrimoine et le développement économique durable.*

Sur instruction du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a rencontré M. Daren Tang, directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), à Genève. Cette rencontre a eu lieu en marge des travaux de la 66<sup>e</sup> session des Assemblées des États membres de l'OMPI, qui se déroule du 8 au 17 juillet 2025. Lors de cet entretien, les deux parties ont examiné l'état de la coopération entre l'Algérie et l'OMPI. Elles ont convenu de renforcer cette « coopération » à travers le lancement de nouveaux projets concrets au bénéfice du secteur de la propriété intellectuelle en Algérie. Les discussions ont porté sur plusieurs axes prioritaires. Parmi les domaines identifiés figurent : le renforcement des capacités institutionnelles, notamment en matière de gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins ; la médiation dans le traitement des litiges liés aux droits de propriété intellectuelle ; la numérisation des systèmes de gestion pour améliorer l'efficacité et la transparence ; l'intégration des outils d'intelligence artificielle, notam-



ment pour l'identification, la traçabilité et la protection des œuvres ; le développement de projets conjoints dans les secteurs du cinéma, des jeux numériques, du patrimoine culturel et des arts visuels. La délégation algérienne a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à protéger et valoriser ses « savoirs » et « savoir-faire » traditionnels. Elle a exprimé sa volonté d'enregistrer officiellement ces éléments culturels auprès de l'OMPI, confor-

mément aux normes internationales. L'objectif est d'assurer leur reconnaissance, leur préservation et leur transmission, tout en permettant leur exploitation économique équitable. L'OMPI a exprimé sa disposition à accompagner l'Algérie dans la mise en place d'un « système national intégré et moderne » de gestion de la propriété intellectuelle. Ce système reposera sur : un cadre juridique actualisé, conforme aux standards internatio-

naux ; une gouvernance numérique transparente, permettant un suivi précis des droits et une répartition équitable des revenus au profit des auteurs, artistes et ayants droit ; une mobilisation à tous les niveaux (national, régional et continental), impliquant les institutions publiques, les créateurs, les opérateurs économiques, les universités et les centres de recherche. À cette occasion, le directeur général de l'OMPI a salué les efforts de l'Algérie et a exprimé son « appréciation » pour l'engagement des autorités à faire de la propriété intellectuelle un levier du développement économique et culturel. Il a également souligné l'importance accordée par l'Algérie à la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel. L'Algérie confirme ainsi son ambition de faire de la propriété intellectuelle un « pilier central » de sa stratégie nationale de développement. Elle s'inscrit dans une logique d'adoption des normes internationales, tout en préservant l'authenticité de son patrimoine, la diversité de ses expressions culturelles et les droits de ses créateurs.

Samy Terki

« BIENTÔT LES VIVANTS » D'AMINA DAMERDJI

## Un roman entre mémoire familiale et histoire tourmentée

Le deuxième roman d'Amina Damerdj, *Bientôt les vivants*, publié aux éditions Barzakh, revient sur une période sombre et charnière de l'histoire contemporaine de l'Algérie. À travers une « intrigue familiale » resserrée, l'autrice dresse le portrait d'un pays traversé par de profondes secousses politiques, sociales et religieuses, marquées par l'émergence du Front islamique du salut (FIS) et l'assassinat du président Mohamed Boudiaf. L'histoire se déroule au début des années 1990, moment de bascule annonciateur de la décennie noire. L'arrière-plan politique sert de décor à une chronique familiale « centrée » sur deux familles parentes, les Bensaid et les Harrar. La protagoniste, Selma Bensaid, une jeune fille issue d'un milieu bourgeois, tente de grandir dans un environnement miné par les tensions politiques, les clivages familiaux et les désillusions collectives. Sa cousine Maya, plus insouciant et moins marquée par les événements, vit quant à elle cette période avec une certaine légèreté.

Le roman évoque des « figures politiques bien réelles » comme Ali Belhadj, cofondateur du FIS, ainsi que les présidents Chadli Bendjedid et Mohamed Boudiaf. À travers des personnages de fiction, l'autrice restitue l'ambiance lourde et

instable de ces années. L'oncle de Selma, Hichem, avocat et sympathisant du FIS, défend Ali Belhadj devant les tribunaux. Cette « affiliation politique » divise profondément la famille, notamment Brahim, le frère aîné de Selma, en désaccord avec les idées de son oncle. Ce conflit mènera à l'arrestation de Hichem et à son incarcération.

Au cœur de ce chaos politique, *Bientôt les vivants* suit également le parcours intime de Selma, ses doutes, ses émotions, ses premières expériences amoureuses. Passionnée d'équitation, elle se réfugie dans sa relation avec son cheval « Sheitane » et trouve un apaisement auprès du palefrenier du club, Adel, avec qui elle noue une histoire sentimentale. Cette idylle discrète, sur fond d'instabilité nationale, apporte une respiration à un quotidien rythmé par les « heurts politiques » et les « tensions familiales ». Maya, sa cousine, offre un contrepoint, moins affectée par la situation générale, elle cherche à s'épanouir dans d'autres sphères et semble moins préoccupée par les conflits qui agitent son entourage. Le roman met ainsi en lumière différentes façons de réagir à une période trouble, à travers des « portraits » de jeunes femmes tiraillées entre l'amour, la loyauté familiale et la violence d'un monde en

mutation. Avec une écriture précise, Amina Damerdj évite les excès et choisit une approche mesurée pour décrire cette époque difficile. Elle ne minimise ni la brutalité du contexte ni la complexité des choix personnels. L'ouvrage dénonce sans détour la montée de l'islamisme politique, la corruption, les exécutions sommaires, les dérives du pouvoir, les luttes internes et les fractures idéologiques qui ont déchiré la société algérienne. Publié en 2024, « *Bientôt les vivants* » a reçu le Prix Transfuge du meilleur roman français. Il s'agit du deuxième livre d'Amina Damerdj, née en 1987 aux États-Unis, élevée à Alger et aujourd'hui installée en France. Agrégée d'espagnol, elle avait publié en 2021 chez Gallimard un premier roman remarqué, *Laissez-moi vous rejoindre*. Avec *Bientôt les vivants*, elle propose un récit à la fois personnel et historique, ancré dans la mémoire collective, sans nostalgie ni exagération, et interroge, à travers les silences et les tensions d'une cellule familiale, les conséquences d'une époque marquée par la peur, l'idéologie et la perte des repères. Un livre essentiel pour comprendre une période encore sensible et souvent tue.

Samy Terki

GALERIE MOHIA DE LA MAISON DE LA CULTURE MOULOUD MAMMERI

## Exposition des œuvres des étudiants de l'École des beaux-arts d'Azazga

Une exposition présentant les travaux de fin d'études d'étudiants de l'École supérieure des beaux-arts d'Azazga (ESBA) à l'est de Tizi Ouzou a été organisée lundi à la galerie Mohia de la maison de la culture Mouloud Mammeri. Les œuvres exposées, au nombre de 13, sont des projets réalisés par les étudiants de cette école en guise de mémoire de fin d'études. Des peintures de tous les styles, des statuettes, des logos et d'autres objets et représentations réalisés par ces étudiants en fin de cycle sont exposés. Des étudiants exposants rencontrés sur place ont souligné à l'APS l'apport de leur formation au sein de cet établissement, qui leur offre la possibilité de faire de leur passion un métier. « En plus des connaissances théoriques et techniques acquises lors de notre cursus de quatre années, sanctionné par un diplôme, la formation nous offre également la possibilité d'exercer notre passion en tant que métier », dira Amine Arifi, étudiant en design graphique. « Une discipline d'avenir qui allie art et technologie », a-t-il observé, et qui « offre plusieurs débouchés sur le marché du travail, au niveau local comme national, à condition d'être entreprenant », a-t-il ajouté. Thiziri Madaci, qui a suivi un cursus en fabrication céramique qu'elle a découvert au fil de sa formation à l'ESBA, partage également cette note d'optimisme. « Au début, je m'étais inscrite à plusieurs disciplines avant de me tourner vers la céramique, que j'avais découverte au fil de mon cursus », affirme-t-elle. « C'est une discipline plus manuelle, même si elle demande aussi beaucoup d'imagination et d'effort cérébral, et qui permet de préserver notre patrimoine tout en le modernisant et en l'inscrivant dans le contexte actuel. » Pour son projet de fin d'études, elle a choisi de travailler sur la relation entre l'homme et la mer à travers des pièces rendant hommage à la beauté et à la fascination de la nature aquatique.



- Alger 31°
- Ouargla 44°
- Oran 30°
- Constantine 31°

|                |               |              |                  |               |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| FADJR<br>03:45 | DOHR<br>12:54 | ASR<br>16:43 | MAGHREB<br>20:05 | ISHA<br>21:47 |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|

## MAGRAMANE REÇU À BOGOTA PAR LA MINISTRE COLOMBIENNE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a été reçu par la ministre des Affaires étrangères de la République de Colombie, Mme Rosa Yolanda Villavicencio, en marge de sa participation aux travaux de la réunion ministérielle d'urgence sur les graves violations du droit international commises par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien,

qui se tient à Bogota mardi et mercredi, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de "passer en revue les différents aspects des relations algéro-colombiennes" et d'"examiner les moyens de les dynamiser, notamment dans le domaine économique, et de promouvoir le partenariat bilatéral, en prévision de la 5<sup>e</sup> session des consultations politiques bilatérales qui se tiendra à Alger vers la fin du semestre en cours", précise le com-

muniqué. Les deux parties ont, par ailleurs, échangé les vues et les analyses sur nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment les développements de la situation en Palestine et la question du Sahara occidental, relevant avec satisfaction "la convergence des positions des deux pays et leur engagement commun à continuer à défendre les causes justes", conclut le communiqué.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 17 JUILLET 2025 // N°1118 // PRIX 20 DA

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DU NIGÉRIA MUHAMMADU BUHARI

## Nasri signe le registre de condoléances à l'ambassade du Nigéria

*Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a signé, hier au siège de l'ambassade du Nigéria à Alger, le registre de condoléances, suite au décès de l'ancien président du Nigéria, Muhammadu Buhari.*

"C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que j'ai appris le décès de l'ancien président du Nigéria, Muhammadu Buhari, le 13 juillet dernier. "En cette pénible épreuve et au nom du président de la République, au nom de toutes les institutions de l'État, du peuple algérien et en mon nom personnel, j'adresse mes plus sincères condoléances, ma solidarité et toute ma sympathie au gouvernement et au peuple de la République fédérale du Nigéria, pays frère, priant Dieu le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à ses proches patience et réconfort", a écrit M. Nasri dans le registre de condoléances.



"Je partage la douleur de la famille du défunt et du peuple nigérian frère dans cette pénible épreuve, en espérant qu'ils trouveront

en cette compassion fraternelle sincère la force de surmonter ces moments difficiles", a-t-il ajouté. Avec la disparition du défunt, la

République fédérale du Nigéria a perdu un homme d'État et un politique chevronné connu pour sa sagesse et sa clairvoyance, et un de ses fils vaillants et émérites, qui ont consacré leur vie au service de leur patrie avec dévouement et engagement en faveur des causes de notre continent. L'Algérie fait également ses adieux à un ami qui a œuvré sans relâche à la consolidation des liens historiques de fraternité, de solidarité et de coopération unissant l'Algérie et la République fédérale du Nigéria", a-t-il souligné. "Tout en vous renouvelant nos sincères condoléances et toute notre sympathie, nous souhaitons à votre pays frère davantage de progrès et de prospérité", a-t-il conclu.

### COOPÉRATION POLICIÈRE

## L'ALGÉRIE RENFORCE SES LIENS AVEC LA CORÉE DU SUD

L'Algérie et la Corée du Sud ont franchi une nouvelle étape dans leur partenariat sécuritaire avec la signature, hier, d'un protocole d'accord entre la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et le National Forensic Service (NFS) sud-coréen. La cérémonie s'est tenue en présence du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et du président du NFS, Lee Bong-Woo. Cet accord vise à approfondir la coopération entre les deux institutions, en particulier dans le domaine des sciences forensiques et

de la criminalistique. Selon le communiqué officiel, le protocole prévoit le renforcement des échanges d'expertises, la mutualisation des compétences en matière d'analyse des preuves criminelles et l'ouverture de nouvelles perspectives de collaboration technique et scientifique. Il s'inscrit dans la continuité des engagements pris lors de l'accord signé le 27 novembre 2024 entre la DGSN et l'agence sud-coréenne de coopération internationale KOICA. À cette occasion, l'ambassadeur sud-

coréen en Algérie a salué une avancée majeure dans le développement d'un partenariat bilatéral fondé sur la confiance, l'innovation et le partage d'expertise dans le domaine des enquêtes scientifiques. Ce rapprochement illustre la volonté conjointe des deux pays de moderniser leurs outils d'investigation, de promouvoir la formation croisée des spécialistes en criminalistique et d'intensifier la coopération internationale face aux défis sécuritaires contemporains.

A.M.

### LE DOSSIER A ÉTÉ EXAMINÉ EN CONSEIL DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT

## TASSILI AIRLINES PASSE DANS LE GIRON D'AIR ALGÉRIE

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du Conseil des participations de l'État (CPE), consacrée à l'examen du transfert de propriété de la compagnie Tassili Airlines, précédemment détenue par le groupe Sonatrach, au profit d'Air Algérie. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur la création d'une compagnie aérienne nationale dédiée au transport intérieur. Cette opération stratégique vise à consolider le réseau de transport aérien domestique, en renforçant la connectivité entre les différentes régions du pays. Elle répond également à une volonté de dynamiser le service public aérien, tout en améliorant l'accessibilité et la qualité de la mobilité pour les citoyens. À travers ce transfert, l'État entend renforcer l'attractivité économique du secteur aérien intérieur et soutenir le développement territorial à l'échelle nationale.

## LE DÉFUNT JOURNALISTE ALI DRAA INHUMÉ AU CIMETIÈRE DE SIDI YAHIA

Le défunt journaliste Ali Draa, décédé mardi à l'âge de 78 ans, a été inhumé, hier après la prière de Dohr, au cimetière Sidi Yahia à Alger. Les funérailles se sont déroulées en présence du ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, de responsables d'organes nationaux, de directeurs d'établissements médiatiques ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens et

des membres de la famille du défunt. À l'issue de la cérémonie d'inhumation, le ministre de la Communication a, dans une déclaration à la presse, réitéré ses condoléances à la famille du défunt, saluant ses qualités humaines et morales dans "l'accomplissement au mieux de sa mission médiatique". Le ministre a ajouté que feu Ali Draa faisait partie "des cadres qui

ont servi la patrie en toute sincérité", car "imprégné des valeurs nationales qu'il a puisées auprès de sa famille révolutionnaire". Le défunt Ali Draa avait occupé, au cours de sa carrière professionnelle, plusieurs postes et responsabilités, dont rédacteur en chef du quotidien "Echaab", directeur général de la revue El Wihda (L'Unité), directeur général du quotidien "El

Massa" et conseiller en communication auprès du groupe "Echourouk". Il avait également exercé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans les années 1980, avant d'occuper le poste de porte-parole et chargé de communication auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).